

Aide aux Victimes et Rééducation

La difficulté principale pour les victimes de mines, identifiée par les organisations, est que les personnes concernées - qu'il s'agisse d'hommes ou de femmes - *“ne sont plus perçues comme des personnes, mais comme des victimes [par leurs communautés]”*. Ces changements de perception constituent des obstacles à la réinsertion de ces personnes dans leur communauté. Un autre obstacle identifié par les personnes interrogées est que *“la société n'est pas adaptée pour intégrer les personnes handicapées”*. Le système de santé et l'Etat social libanais ne sont pas suffisamment développés pour répondre aux besoins des personnes souffrant d'un handicap. Une organisation souligne par ailleurs que *“la volonté d'agir en leur faveur manque”*. Malheureusement, il semblerait que les bailleurs de fonds ne considèrent pas le financement de programmes d'aide aux victimes comme une priorité et les organisations actives dans ce domaine manquent donc souvent de fonds. Les soins et les mesures de rééducation pour les victimes de mines et de REG sont par conséquent souvent jugés insuffisants au Liban.

Selon les personnes interrogées, l'impact sur la vie d'une personne blessée par une mine ou un REG variera en fonction de son sexe. La personne blessée risque de rencontrer des difficultés à conserver son emploi ou à en trouver un autre, provoquant ainsi une perte de revenu. Certaines personnes ont ajouté que l'impact psychologique est souvent très lourd chez les hommes qui acceptent généralement très difficilement leurs nouvelles conditions de vie. Une organisation a observé que *“certains hommes sont incapables de retrouver une vie normale, parfois même 20 ans après l'accident”*. De leur côté les femmes seules rencontrent des difficultés à se marier, étant donné qu'une femme célibataire souffrant d'un handicap est perçue comme une personne *“qui porte malheur”*. Les victimes de sexe féminin sont également susceptibles de devoir faire face à d'autres problèmes tels la stigmatisation sociale, l'isolation, la répudiation, la pauvreté ou des risques accrus de violences domestiques.

En ce qui concerne les conséquences pour les femmes ou les hommes dont le conjoint a été blessé dans un accident de mines ou de REG, des différences significatives ont été relevées. Au Liban, il y a une tendance au sein de la société d'organiser des activités générant des revenus pour les hommes. *“Les hommes mettent davantage l'accent sur le revenu étant donné leur rôle de soutien de famille”*. Le constat n'est pas le même pour les femmes: *“ce ne sont pas les femmes qui font vivre les familles [...]”*. D'autres organisations ont cependant exprimé des avis divergents: *“si les hommes ne sont pas capables de subvenir aux besoins de leur famille, ce sont les femmes qui travaillent”*, *“ce n'est pas facile de trouver du travail. Mais s'ils ont des terres, ils peuvent en tirer des revenus”*. Dans le domaine des activités génératrices de

revenus et des microcrédits, certaines organisations ont indiqué offrir des cours de langues ou d'informatique ainsi que des formations (par exemple en menuiserie ou dans le domaine de la vente) et apporter un soutien financier aux victimes de mines pour leur permettre d'ouvrir un petit commerce. **Des activités génératrices de revenus spécialement adaptées aux victimes de sexe féminin sont cependant quasi inexistantes au Liban.** De nombreuses organisations ont affirmé que l'impact psychologique causé par la perte du revenu, et donc l'incapacité de subvenir aux besoins de la famille, est nettement plus marqué chez les hommes que chez les femmes. Il y a donc un réel besoin d'étudier de manière détaillée les expériences des hommes et des femmes afin de développer des projets qui pourront être bénéfiques à tous les groupes de la société.

Outre les services de rééducation et les activités génératrices de revenus, certaines organisations mettent sur pied des activités sportives pour les hommes souffrant d'un handicap, telles des tournois de football ou de basket-ball, de la natation, du tennis de table ou des marathons. Ce type d'activités constitue une bonne source de motivation pour les participants, et *“permet de contribuer simultanément à l'aide aux victimes, au plaidoyer et à l'EDM”*. **Il est cependant regrettable que pour l'heure, ce type d'activités n'existe pas encore pour les femmes.**

Conclusions

Comme dans d'autres pays étudiés, la sensibilisation aux questions du genre semble encore faible au Liban. Les organisations ont par ailleurs rencontré des difficultés à lier la problématique du genre à l'action antimines ou à intégrer cette perspective dans leurs activités.

Malgré cette faible sensibilisation, les organisations interrogées étaient convaincues que des initiatives visant à intégrer la dimension genre dans leurs projets d'action antimines pourraient recevoir un accueil favorable. Il semble que le problème de ces organisations ne soit pas un manque de volonté d'intégrer cette dimension dans le développement de leurs programmes, mais plutôt un manque de connaissances quant à la prise en compte de la question du genre dans des projets concrets. Au niveau des communautés, les personnes interrogées ont estimé qu'il était possible d'aborder le sujet étant donné que la population était prête à discuter des rôles attribués à chaque sexe. Le degré de réceptivité à ces questions dépendra du système de valeurs et de la situation économique prévalant sur place. Une organisation le formule ainsi: *“évoquer les questions de genre n'est pas approprié dans une situation où les droits et besoins fondamentaux de la population ne sont pas garantis”*.

Mozambique

13 entretiens ont été menés au Mozambique, la majorité des organisations interrogées travaillant dans le domaine du déminage. Une seule organisation dispensant des cours d'EDM ayant été interviewée, l'échantillon est trop restreint pour tirer des conclusions générales dans ce domaine. Le gouvernement du Mozambique ainsi qu'une organisation de femmes ont également été interrogés. Les entretiens ont été menés en juillet et août 2007 par une consultante indépendante.

Une organisation a par ailleurs transmis ses réponses au questionnaire, envoyé par voie électronique.



Carte présentée avec l'aimable autorisation du Relief-Web Map Centre, Bureau de la coordination des affaires humanitaires des Nations Unies (OCHA). Les frontières et noms indiqués et les dénominations utilisées sur cette carte, n'impliquent pas de reconnaissance officielle ou d'acceptation de la part des Nations Unies.

Introduction

Le conflit de près de trente ans qui s'est achevé en 1992 a fait du Mozambique l'un des pays les plus affectés par les mines et les REG. L'étendue précise de la contamination est encore contestée, c'est pourquoi l'Institut National de Déminage (IND) a chargé HALO Trust de mener une enquête technique dans le sud et le centre du pays. Les résultats étaient attendus pour la fin de l'année 2007.³¹ Les résultats préliminaires indiquent une réduction significative des zones affectées par les mines par rapport aux 160 km² recensés en 2006.³²

Selon le Rapport de l'Observatoire des mines 2007, 35 victimes de mines / REG (16 blessés et 19 morts) ont été recensées au Mozambique en 2006. Le rapport estime par ailleurs qu'il existerait près de 30'000 victimes de mines dans le pays.³³ Le Mozambique est partie au Traité d'Ottawa depuis le 1^{er} mars 1999.

³¹ ICBL, Rapport de l'Observatoire des mines (*Landmine Monitor Report*) 2007.

³² E-MINE, Electronic Mine Information Network, présentation du Mozambique.

³³ ICBL, Rapport de l'Observatoire des mines (*Landmine Monitor Report*) 2007.

Sensibilisation à la Question du Genre et Exposition aux Risques

Certaines organisations interrogées disposent d'une personne responsable chargée des questions du genre. De son côté le gouvernement a mis en œuvre un important programme dédié à l'égalité des sexes, comprenant des séances de formation, tant dans les bureaux que sur le terrain, destiné à sensibiliser son personnel aux questions du genre et à son importance, au travail et en famille. **L'approche du gouvernement est intéressante car elle place le genre dans un contexte plus large, sans se limiter à la question de l'emploi. Elle sensibilise ainsi au fait qu'il existe dans la vie de nombreux aspects liés au genre, y compris en dehors du monde du travail.** D'autres acteurs combinent des formations sur le genre avec des informations sur le VIH, créant une approche intéressante. Ce type d'initiatives, établissant des synergies entre des questions proches ou encore en utilisant des structures existantes pour sensibiliser la population à la question du genre, doit être encouragé.

Le gouvernement du Mozambique mène une politique du genre au niveau national, dispose d'une femme premier ministre et s'emploie à intégrer la question du genre dans tous les aspects de la vie des habitants du pays. Les personnes interrogées s'accordent pour dire que le Mozambique joue un rôle leader dans le continent africain en ce qui concerne l'égalité des sexes, notamment dans le domaine de l'emploi.³⁴ Il semble cependant y avoir un déséquilibre entre les zones urbaines et les régions rurales, la connaissance des questions du genre étant plus faible dans ces dernières. Une organisation souligne ainsi: "*elles [les communautés locales] n'ont probablement jamais entendu ce terme*" ou "*la question du genre constitue toujours un problème culturel dans les régions rurales*". Une autre affirmation évoquant cette division peut être mentionnée:

Dans les provinces, les questions du genre et de l'égalité des sexes sont encore une nouveauté et il faudra du temps jusqu'à ce que ces informations soient intégrées au niveau local en raison des réticences culturelles. Le gouvernement a récemment décidé de publier son Plan d'Action sur le genre afin d'éduquer la population à tous les niveaux sur les questions du genre.

Dans le domaine de l'action antimines, le concept du genre semble généralement mal interprété. Les liens entre le genre et l'action antimines s'avèrent encore peu clairs et la question du genre est considérée, à l'instar d'autres pays étudiés, comme un ajout à des procédures existantes. Certaines des personnes

³⁴ Selon les GenderStats du groupe de la Banque Mondiale, les femmes représentent 54% de la population active du Mozambique.

interrogées percevaient cependant plus clairement les liens entre le genre et l'action antimines:

Après les opérations de déminage, les terrains dépollués sont restitués à la communauté ou à leurs propriétaires d'origine. Les femmes et leurs enfants n'ont pas accès à la propriété foncière si leurs maris sont morts pendant la guerre ou avant qu'ils ne possèdent des terres. Les femmes n'ont aucun moyen de faire valoir leurs droits sur des terres. [...] Ironiquement, les femmes ne tirent donc aucun bénéfice du déminage.

Ce témoignage a soulevé une question qui va au-delà de l'objet de la présente étude - celle de la propriété foncière. Le droit d'utiliser des terres ayant été dépolluées devrait faire l'objet d'une réflexion centrale, touchant non seulement à la question du genre, mais également à celle des classes, castes et autres hiérarchies sociales. **En général, les femmes ont une position subordonnée face à la propriété foncière et sont davantage susceptibles d'être lésées lors d'un transfert de terres, suite à un héritage, à des disputes sur les droits de propriété ou à des activités de déminage.**

Si les femmes et les hommes se partagent des tâches quotidiennes telles la culture des *machambas* (champs) ou d'autres activités vivrières, la plupart des autres activités professionnelles sont attribuées en fonction d'une division traditionnelle du travail; les femmes s'occupent du foyer, vont chercher de l'eau ou du bois de chauffage ou s'occupent des enfants, tandis que les hommes effectuent généralement des travaux plus physiques tels la construction, la pêche ou la chasse, ou émigrent vers des pays voisins pour y travailler. Tant les femmes que les hommes effectuent des tâches à l'extérieur de leur foyer. Les femmes sont souvent actives dans les églises locales, mais ne sont que rarement intégrées dans les processus de prises de décisions au sein de leurs communautés. *“Lorsque j'ai visité des communautés affectées par les mines, j'ai toujours été accueillie par des hommes. Les femmes ne disent jamais rien, même lorsque je leur pose une question”.*

Les avis divergent lorsqu'il s'agit de déterminer quel groupe de personnes court le plus de risques en raison de la présence de mines. Certains jugent que les hommes sont plus fréquemment victimes de mines, étant donné qu'ils sont démineurs, soldats ou migrants. D'autres estiment que les femmes courent un risque plus grand, en raison de leurs activités agricoles ou parce qu'elles seraient moins bien informées des dangers des mines. D'autres encore jugent que ce sont les enfants qui courent les plus grands risques, car ils jouent dans les champs sans connaître le danger des mines ou des REG.

Concernant le fait que les femmes seraient informées de manière insuffisante, une personne interrogée a affirmé:

« Les femmes courent les plus grands risques, car elles ne savent pas interpréter les panneaux “attention mines!” par manque de sensibilisation. Les hommes peuvent écouter la radio ensemble, mais les femmes n’ont pas ce privilège car elles sont toujours très occupées. Lorsqu’elles l’écourent, c’est toujours en faisant d’autres activités. »

D’autres personnes ont un avis opposé: *“les femmes connaissent mieux leur environnement et savent où il faut éviter d’aller”*.

Il semble cependant y avoir un consensus pour affirmer que les conséquences d’un accident de mine sont généralement plus lourdes pour les femmes, qu’elles soient elles-mêmes victimes ou qu’elles soient en charge de ces dernières. Si tant les femmes que les hommes revêtent de nouveaux rôles au sein de leur famille après un accident, ces changements semblent davantage affecter les femmes que les hommes. La citation suivante soutient cette thèse:

Il y a des changements pour les femmes et les hommes. La situation de l’homme ne change cependant pas fondamentalement; il sera toujours chef de famille, mari et père. Ses activités seront transférées à sa femme, qui sera soutenue par ses fils ou ses frères. Pour les femmes, le changement sera beaucoup plus radical; si une femme ne peut plus s’occuper de son ménage, elle sera remplacée par quelqu’un d’autre. Cela entraîne de graves problèmes psychologiques pour la femme et pour le reste de la famille. Cela peut mener au divorce ou à l’abandon, dès lors les femmes tentent de continuer à s’occuper de leur famille malgré leur handicap. Pour les garçons, la famille tentera de lui permettre de se réintégrer rapidement, de vivre une vie quasi-normale et de trouver une femme. Pour les filles, la situation est aussi difficile que pour les femmes adultes, voire davantage, car les jeunes filles n’ont pas accès à l’éducation ou à des formations qui pourraient les aider pour leur avenir. Dans la majorité des cas, elles ne se marieront pas, car les belles-familles ne voient en elles aucune “valeur ajoutée”, mais davantage un poids.

La pauvreté est souvent perçue comme un obstacle à la prise en compte de la question du genre. *“Avant de nous intéresser au genre, nous devons d’abord nous attaquer à la pauvreté”*. Ce point de vue est celui de la majorité des personnes interrogées. Il y a un problème qu’il faut traiter avant l’autre. Il existe

cependant de nombreux liens entre le genre et la pauvreté et les deux problèmes s'influencent mutuellement. Ce phénomène est souvent appelé "féminisation de la pauvreté" et il se définit par trois critères 1) les femmes sont plus fréquemment touchées par la pauvreté que les hommes, 2) la pauvreté dans laquelle elles vivent est plus sévère et 3) l'on observe une tendance à l'appauvrissement croissant des femmes, en particulier dans les foyers gérés par les femmes.³⁵ C'est pourquoi les deux questions devraient être traitées de manière conjointe.

Emploi des Femmes

Le secteur de l'action antimines emploie aussi bien des femmes que des hommes, mais dans des rôles différents. Les femmes travaillent dans les bureaux, assumant des tâches jugées moins dangereuses, alors que les hommes sont actifs dans le déminage ou au sein des communautés. Le manque présumé de qualifications spécialisées des femmes, leur niveau d'éducation plus faible ainsi que des raisons culturelles expliquent généralement le refus de les engager pour les postes occupés par les hommes dans le domaine de l'action antimines. Quelques opinions sur l'emploi des femmes ont été collectées:

- *"Peu de femmes sont engagées dans l'action antimines, car au cours du recrutement, ils disent que seules les personnes qui ont fait la guerre et qui savent à quoi ressemblent les mines et les REG peuvent avoir un tel emploi".*
- *"Notre organisation offre les mêmes opportunités aux personnes des deux sexes, mais il est très difficile de trouver des femmes qualifiées pour ce type d'emplois".*
- *"Pour certains types d'emplois, il est très difficile pour les femmes de quitter leurs familles. Les femmes peuvent fournir des résultats équivalents, voire meilleurs que les hommes, mais la famille et la vie sociale les empêchent souvent de le faire".*

Il est intéressant de noter que la situation "culturelle", souvent citée comme argument pour ne pas prendre en compte la question du genre, n'est que rarement explicitée ou remise en question. L'argument devient une sorte de *mantra*, répété fréquemment par les organisations pour expliquer la non-prise en compte du genre. La plupart du temps les obstacles réels sont plutôt le manque de volonté, un faible engagement ou une insuffisance de ressources, plutôt que de véritables barrières culturelles. Par ailleurs, le genre est

³⁵ BRIDGE Institute of Development Studies, "Briefing paper on the feminisation of poverty", 2001.

souvent perçu comme un concept occidental ou européen inadapté aux autres régions.

Déminage et Etudes d'Impact

Lorsqu'il s'agit d'effectuer une étude d'impact, l'équipe consulte le chef du village (généralement un homme) afin de déterminer quelles zones sont touchées par les mines. **Les femmes ne sont pas concrètement consultées dans le processus, mais participent à des discussions informelles menées parallèlement.** *“Si les femmes sont seules, elles parlent. Lorsque des hommes arrivent, elles se taisent”*. Certaines informations fournies par les personnes interrogées indiquent que les femmes sont plus précises et plus douées pour la récolte de données que les hommes et qu'elles ont accès à d'autres femmes ou groupes qui ne peuvent pas se rendre à des réunions publiques. Malgré ce constat, peu d'organisations emploient des femmes pour effectuer des études d'impact au Mozambique. Une personne interrogée juge même que *“ce serait une véritable révolution!”*.

Une seule des organisations interrogées, la «Mozambique Social Solidarity Unity (MSSU)», emploie des démineuses. Sur 56 démineurs, 16 sont des femmes. MSSU estime que les démineuses sont plus productives que leurs collègues masculins, mais qu'elles s'absentent plus fréquemment que les hommes si leurs enfants sont malades ou qu'elles doivent faire face à une urgence familiale. **MSSU a développé des horaires permettant aux femmes de combiner leur vie active et leurs obligations familiales**, et de retourner régulièrement auprès de leurs familles. Elles travaillent pendant deux semaines, puis disposent de trois jours de congé. Il n'a pas été fait état si les hommes pouvaient également bénéficier de ce type d'horaires. **Les démineuses servent de modèles** et *“sont considérées comme des symboles du changement. Une démineuse dispose des capacités économiques permettant d'améliorer le statut social de sa famille. Ces femmes ont un bon niveau d'éducation et continuent à progresser en lecture et en écriture”*. Par ailleurs, ces femmes traversent régulièrement des processus de recrutement: *“elles ont les qualifications requises et postulent”*. La théorie de l'une des organisations interrogées considérant que *“le déminage est un travail d'hommes et est trop dangereux pour les femmes”* ne semble pas être confirmée par la réalité des faits, une fois testée sur le terrain.

Malgré cela, de nombreuses organisations n'emploient pas de démineuses et n'ont pas l'intention de le faire, car selon un avis partagé par nombre d'entre elles, certaines tâches ne conviennent pas aux femmes. Comme dans d'autres cas, ces organisations citent le phénomène culturel qu'il s'agit de ne pas «déstabiliser». Pourtant, dans les cas où des femmes sont engagées en

tant que démineuses, ces prétendus problèmes culturels n'apparaissent pas. Au contraire, en élargissant les critères de qualification requis et en changeant d'approche afin de considérer la précision et le soin comme des atouts aussi importants que la force physique, le nombre de candidates pour ce type d'emploi augmenterait. Des exigences disproportionnées excluent directement ou indirectement l'un des deux sexes:

Nous n'emploierons pas de démineuses. Nous l'avons fait dans le pays X1 où cela a été un succès. Puis nous avons tenté de le faire dans le pays X2 et le résultat a été très médiocre. Le personnel commençait à entretenir des relations sexuelles et des problèmes ont surgi avec les deux sexes. Cela a augmenté les frais, au lieu d'augmenter la rentabilité. Il était nécessaire de disposer de campements totalement séparés pour les femmes. Et pour être honnête, la plupart des femmes au Mozambique ne sont dans le fond pas intéressées. Leur rôle se trouve dans les familles. Ce n'est pas bien perçu par les Occidentaux, mais ici, c'est comme ça. Ce n'est pas réaliste.

Les questions soulevées ici devraient être réglées dans un **code de conduite**, c'est à dire dans un ensemble de règles et principes éthiques auxquels chaque employé devrait se conformer, afin de disposer de standards communs pour effectuer son travail. Un code de conduite traite de questions comme **les comportements inappropriés, la discrimination, les abus sexuels, le trafic, la consommation de drogues ou d'alcool ou encore la corruption** (liste non exhaustive). Un code de conduite vise à établir une approche non-discriminatoire, une attitude de respect mutuel et une observation des coutumes et cultures locales, dans le but de respecter ses collègues et les règles.

Concernant la citation évoquant les "problèmes avec les deux sexes", il est intéressant de noter que la solution adoptée pour y remédier a été de licencier les femmes. Il est aussi malheureux qu'un événement isolé semble avoir motivé la décision de ne plus engager de démineuses à l'avenir. Tout changement entraîne des frais initiaux supplémentaires, comme dans le cas des campements séparés évoqués ci-dessus, mais ces coûts sont uniques et ne sont pas nécessairement élevés. Le regroupement de tentes, de murs ou de bâches pour séparer les espaces privés, ou encore le renforcement de la sécurité dans les camps, constituent des mesures pratiques qui s'avèrent nécessaires. Des exemples fructueux dans la **gestion des campements respectueuse des deux sexes** existent pour le domaine de l'aide humanitaire. Le comité permanent inter organisations (IASC) a ainsi publié un "Guide pour l'intégration de l'égalité des

sexes dans l'action humanitaire"³⁶ en vue de répondre à ce type de questions. Il s'agit surtout de contribuer à un changement des mentalités et de l'attribution des rôles à chaque sexe, et de s'assurer que les femmes et les hommes aient tous deux accès à toutes les facilités disponibles, à l'ensemble des postes et puissent également participer aux processus de prises de décisions.

Education aux Dangers des Mines

Une seule des organisations interrogées au Mozambique, le Fonds des Nations Unies pour l'Enfance (UNICEF) dispense des cours d'EDM. Etant donné que son principal public-cible sont les enfants, les informations qu'il récolte ne contiennent généralement pas de données sur les femmes et hommes adultes. L'UNICEF a cependant affirmé que **les femmes sont davantage susceptibles de ne pas avoir accès à des cours d'EDM et aux informations adéquates sur les dangers des mines en raison du taux d'illettrisme plus élevé au sein de la population féminine.** Le taux d'illettrisme des femmes est plus de deux fois plus élevé que celui des hommes - 55% contre 25%.³⁷ Les femmes vivant dans des régions affectées par les mines ont accès à des programmes radiophoniques en langue locale, mais ne disposent que d'un accès très limité à la télévision et à la presse écrite. Et comme l'ont relevé plusieurs organisations (voir ci-dessus), même si elles ont accès à la radio, **les femmes n'ont que très rarement le temps de l'écouter avec attention en raison de leurs tâches ménagères:**

En raison d'un déséquilibre entre les hommes et les femmes au niveau de l'éducation et de la socialisation, les femmes sont généralement très peu informées de leurs droits fondamentaux. C'est pourquoi de nombreuses organisations organisent des séances d'information sur ces droits. Si l'on veut parvenir à une égalité entre les sexes, ce seront les hommes qui seront les acteurs principaux de cette évolution, leur coopération sera indispensable pour que les politiques du genre réussissent.

En raison du taux élevé d'infection au VIH au Mozambique, de nombreuses organisations déploient de vastes programmes d'information dans tout le pays. Ces structures qui prévoient souvent des groupes séparés pour les femmes et les hommes pourraient également être utilisées pour des séances d'EDM effi-

³⁶ Le document "Guide pour l'intégration de l'égalité des sexes dans l'action humanitaire" peut être téléchargé à l'adresse suivante:
http://www.humanitarianinfo.org/iasc/content/products/docs/Gender%20Handbook_French%20Complete%20Rev.pdf

³⁷ PNUD, Rapport mondial sur le développement humain 2007.

caces, comme cela a été relevé ci-dessus. L'utilisation de structures existantes est généralement fortement conseillée étant donné que celles-ci ont déjà gagné la confiance des communautés et développé des canaux de transmission qui ont fait leurs preuves.

Aide aux Victimes et Rééducation

D'après les personnes interrogées, l'ensemble de la population n'a pas accès à des services de soins et de rééducation après un accident de mine. La raison en est principalement un manque de ressources dans les régions rurales et un déficit d'informations par rapport aux institutions et services existants. Si une personne est blessée au cours d'une opération de déminage, l'entreprise ou organisation de déminage prend en charge les soins et la rééducation de la victime. Elle le fait soit au sein de ses propres structures soit par le biais d'une assurance permettant au blessé d'avoir accès aux services existants sur place. Si une personne est touchée en effectuant d'autres tâches, telles des activités vivrières, il peut s'avérer plus difficile pour elle d'avoir accès à ces services. Une ONG interrogée offre des services de réinsertion sous forme de «groupes de parole ou d'écoute». **Dans ces groupes, mixtes ou séparés par sexe, les participants sont encouragés à discuter des questions telles la stigmatisation ou la marginalisation des personnes amputées.** Au Mozambique, il existe par exemple une croyance qui assimile la perte de sang à une perte d'intelligence. Le slogan utilisé par cette organisation appelée POWER est le suivant "*Ability, not disability*" ("Capacité et non pas incapacité"). Elle offre aussi d'autres types de services aux victimes de mines. **Elle a ainsi développé un programme spécifique sur la question du genre qui s'adresse aux femmes et leur offre des cours pour améliorer leurs capacités de gestion ainsi que des prêts pour développer des activités génératrices de revenus.**

Les familles et les communautés au sens large prennent généralement en charge la plupart des soins et la rééducation des victimes. Les personnes interrogées sont largement d'avis que des améliorations significatives sont nécessaires afin de développer davantage les ressources et services mis à disposition des victimes de mines dans le pays.

En ce qui concerne l'impact sur la vie des victimes, les personnes questionnées ont affirmé que les femmes rencontraient davantage de difficultés de réinsertion après un accident que les hommes. Les difficultés de mobilité (transports) et le manque de temps étaient considérés comme des obstacles majeurs pour la participation active des femmes à des programmes de réinsertion ou à des activités sociales. **Malgré la reconnaissance du fait que les femmes et les hommes sont confrontés à des problèmes de nature différente, très peu de services existants ont été développés en tenant compte de ces différences.**

Conclusions

Au Mozambique, de nombreuses zones anciennement affectées ont été déminées et la plupart des personnes interrogées considèrent que le problème des mines ne constitue plus aujourd'hui une priorité dans le pays. En ce qui concerne les services, l'EDM et l'aide aux victimes sont généralement inadéquats et insuffisants dans les zones rurales et la dimension du genre n'est pas prise en compte dans ce type d'activités.

Malgré l'existence d'une politique nationale sur la question du genre et de nombreux efforts prometteurs de la part du gouvernement du Mozambique destinés à mettre la question du genre sur l'agenda politique, la sensibilisation à cette approche reste faible dans le domaine de l'action antimines. Cette sphère reste à de nombreux égards un bastion masculin où les femmes ne sont que partiellement intégrées et travaillent souvent à titre informel ou bénévole. Les schémas traditionnels de la division du travail restent visibles, les hommes jouant un rôle dominant dans les activités génératrices de revenus, alors que les femmes sont en charge du foyer et de la famille.

Il est cependant important de relever le fait encourageant - pouvant s'expliquer par les campagnes nationales de sensibilisation aux questions du genre - qu'il existe une volonté de progresser dans cette approche, voire de reformuler des projets ou programmes afin de mieux répondre aux besoins des hommes et des femmes. Peu d'organisations rencontrent de réticences à ce niveau. Les personnes interrogées s'accordent cependant pour affirmer que d'autres questions importantes, telles la pauvreté ou l'illettrisme, doivent être traitées avant de pouvoir s'attaquer à la question du genre.

Sri Lanka

Au Sri Lanka 22 entretiens ont été menés avec des représentants du gouvernement, des agences onusiennes, des organisations d'action antimines et des associations de femmes.

Une organisation a par ailleurs transmis ses réponses à quatre questionnaires par voie électronique. Les entretiens ont été menés en juillet et août 2007 par une consultante indépendante.



Carte présentée avec l'aimable autorisation du ReliefWeb Map Centre, Bureau de la coordination des affaires humanitaires des Nations Unies (OCHA). Les frontières et noms indiquées et les dénominations utilisées sur cette carte, n'impliquent pas de reconnaissance officielle ou d'acceptation de la part des

Introduction

Le Sri Lanka est fortement affecté par les mines et les REG, et n'est pas partie au Traité d'Ottawa. La présence de mines et de REG dans le pays est la conséquence de 20 ans de guerre civile entre les forces gouvernementales et les Tigres de libération de l'Eelam tamoul (LTTE). Etant donné qu'aucune étude d'impact complète n'a été menée au niveau national, l'étendue exacte des zones affectées est inconnue.³⁸ De nombreuses personnes déplacées issues du nord et de l'est du pays rencontrent ainsi des difficultés de réinstallation étant donné qu'il n'existe pas d'informations fiables sur l'emplacement des mines.

En 2006, l'UNICEF a recensé 64 nouvelles victimes de mines lors de 23 accidents, ce qui constitue un accroissement significatif par rapport à 2005 (38 victimes). En 2006, ces accidents ont provoqué la mort de 27 personnes et ont fait 37 blessés ; 48 des victimes étaient de sexe masculin (33 hommes 15 garçons), 16 de sexe féminin (12 femmes et quatre filles).³⁹

Sensibilisation à la Question du Genre et Exposition aux Risques

La sensibilisation à la question du genre et en particulier ses liens avec l'action antimines était très faible parmi les personnes interrogées. Plusieurs d'entre elles ont fait référence à des rôles stéréotypés attribués à chacun des sexes au sein de la société, en particulier au nord et au centre du Sri Lanka, où se trouvent la plupart des zones affectées par les mines:

³⁸ ICBL, Rapport de l'Observatoire des mines (*Landmine Monitor Report*) 2007.

³⁹ ICBL, Rapport de l'Observatoire des mines (*Landmine Monitor Report*) 2007.

Personne n'a pensé en termes de genre dans le domaine des mines, on estime qu'une mine est une mine, qu'elle n'est pas «générée». Les questions du genre ne sont pas claires dans le domaine des mines; comment celles-ci affectent les hommes et les femmes. Les agences doivent être davantage sensibilisées à ces questions.

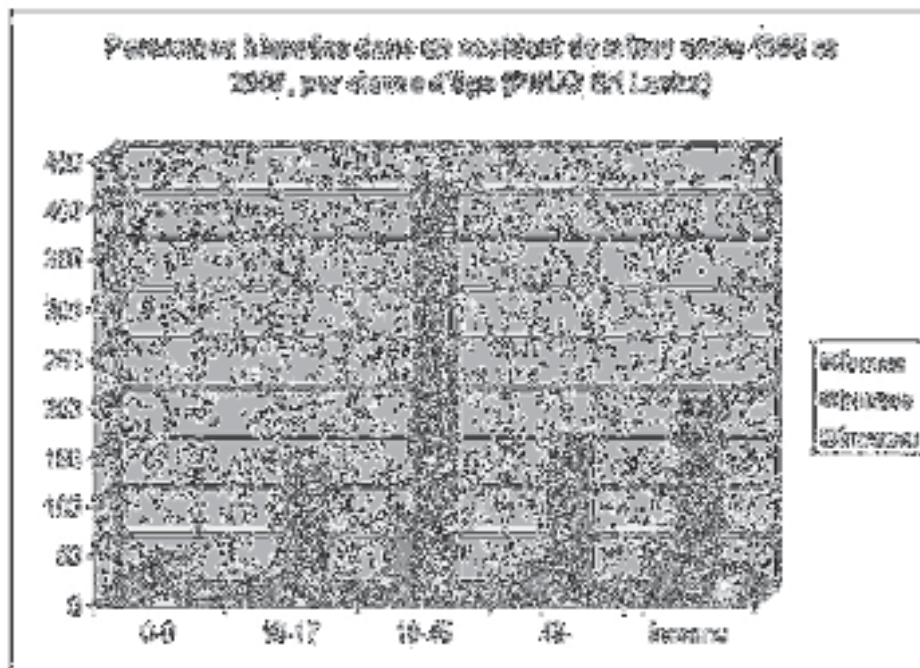
Les personnes interrogées semblent cependant s'accorder pour affirmer que le conflit sri lankais a favorisé l'apparition de nouveaux rôles sociaux et a contribué à l'affaiblissement des structures patriarcales: *“la guerre a permis [aux femmes] d'accéder à de nouvelles fonctions en raison du manque d'hommes”*. Le conflit a ainsi généré de nombreux foyers qui sont gérés par des femmes. Ce type de ménages n'est cependant pas considéré comme ménage “à part entière” au Sri Lanka. Une organisation le formule ainsi: *“même nos rapports internes parlent d'absence de chef de famille lorsqu'il n'y a pas d'homme. Mais s'il n'est plus là, la femme n'est-elle pas le 'chef de famille'?”*.

Les organisations ont exprimé des avis très divergents en ce qui concerne la mobilité des femmes et leur accès à l'information, l'éducation et l'emploi. Une personne interrogée a affirmé:

Les femmes peuvent se déplacer librement dans les forêts et les champs pour rechercher de la nourriture, du fourrage, du bois de chauffage ou de l'eau dans les étangs ou les sources. Elles s'occupent du bétail, vont au marché, amènent leurs enfants à l'école, effectuent des activités économiques, ont accès à des services médicaux et participent sans restrictions à des activités sociales ou à des réunions organisées au sein des communautés. Elles sont désormais pleinement associées aux programmes sociaux, économiques et éducatifs.

Selon les personnes interrogées, tant les femmes que les hommes participent aux tâches agricoles et s'occupent des animaux, mais de manière différente. En général, les hommes effectuent des activités agricoles dans les champs, alors que les femmes plantent des semences dans le jardin ou les environs immédiats de leur domicile. La même différence s'observe dans d'autres domaines, les hommes élevant le bétail, alors que les femmes sont en charge des animaux tenus à proximité du domicile. A ces tâches s'ajoutent pour les femmes, la recherche d'eau et de bois de chauffage, les tâches ménagères et la lessive. Les autres activités des hommes sont constituées par le travail au marché, la pêche, la chasse ou le travail temporaire.

Cette répartition des tâches a pour conséquence que les risques encourus par chacun des sexes ne sont pas identiques. Les hommes adultes (18-40 ans) constituent le groupe le plus exposé aux accidents de mines et de REG.⁴⁰ Selon les personnes interrogées, la raison principale de ce constat est la plus grande mobilité des hommes dans le cadre de leurs activités quotidiennes évoquées ci-dessus. Elles soulignent par ailleurs que les hommes prennent également davantage de risques: *“vous devez faire telle ou telle activité même si vous savez qu’il s’agit d’une zone minée. Il faut le faire”*. Les femmes effectuent surtout des tâches ménagères à l’intérieur ou à proximité du domicile et sont donc moins fréquemment exposées aux dangers des mines. Certaines personnes interrogées ont cependant nuancé ces affirmations sur la mobilité des femmes et les risques qu’elles encourent, évoquant la recherche de bois de chauffage et d’eau comme tâches incombant aux femmes. En outre elles participent également aux activités agricoles et s’occupent du bétail. Ces éléments remettent donc en question l’argument de la mobilité limitée des femmes. Une organisation a même affirmé que *“les femmes [étaient] davantage exposées aux [dangers des] mines que les hommes”*. Le fait de savoir si la victime était civile ou militaire au moment de l’accident joue également un rôle déterminant, étant donné que l’armée sri lankaise est composée très majoritairement d’hommes. Les victimes militaires sont donc presque exclusivement de sexe masculin.



⁴⁰ Selon les statistiques du Système de gestion de l’information pour la lutte antimines IMSMA.

Peu d'organisations emploient des personnes responsables de la question du genre. L'UNICEF Sri Lanka dispose d'une telle personne dont la responsabilité principale consiste à s'assurer que l'ensemble des activités de l'organisation ait une perspective genre. L'UNICEF constitue cependant une exception à cet égard. La plupart des organisations ont ainsi répondu par la négative à cette question d'une personne focale ou ont seulement cité le nombre de femmes qu'elles employaient. Voici quelques exemples de réponses: *“notre responsable est une femme”* ou *“il y avait une femme, mais elle est partie”*.

Emploi des Femmes

Sur l'ensemble de la société, tant les femmes que les hommes occupent des postes rémunérés, les femmes représentant 30% de la population active totale.⁴¹ Il existe cependant d'importantes disparités entre les zones urbaines et les régions rurales. Dans la capitale Colombo, les femmes travaillent dans différents secteurs, mais dans les régions rurales affectées par les mines, leur taux d'emploi reste faible. **L'accès des femmes au marché du travail est aussi limité par l'ampleur des tâches ménagères dont elles ont la charge:** *“au final, peu importe les efforts déployés pour permettre aux femmes d'accéder à des responsabilités professionnelles, ce sont toujours les femmes qui assument la plus grande part des tâches ménagères”*.

En ce qui concerne l'emploi des femmes dans l'action antimines, les principaux secteurs dans lesquels celles-ci travaillent sont l'EDM, l'aide aux victimes et le soutien psychologique. On entend de nombreuses **généralisations et affirmations stéréotypées** au sujet de l'emploi des femmes dans le secteur de l'action antimines: *“les programmes d'action antimines ne sont pas très populaires parmi les femmes, peut-être en raison de la dureté des conditions de vie”*. Certaines organisations vont même plus loin, affirmant qu'il est impossible pour les femmes d'occuper certaines fonctions, en particulier en ce qui concerne le déminage. L'éloignement par rapport à leur foyer et leur famille et la vie en camp sont mentionnés comme principales raisons pour expliquer l'impossibilité pour les femmes de devenir démineuses:

Ce n'est pas possible d'avoir des femmes dans des camps, car les gens s'imaginent beaucoup de choses si les femmes travaillent loin de chez elles. C'est hors de question. Même si vous vous déplacez pendant la journée, vous serez seule. Les femmes auraient des difficultés à être acceptées.

⁴¹ Groupe de la Banque Mondiale, GenderStats.

Une seule des organisations interrogées, NPA, employait des démineuses au Sri Lanka. L'organisation juge que ses choix ont été judicieux et ajoute qu'elle n'a pas connu les problèmes évoqués plus haut par rapport à la vie en camp. L'initiative de NPA montre que les obstacles culturels peuvent être surmontés si des mesures adéquates sont prises.



Démineuse au Sri Lanka. Crédit: NPA

Toutes les organisations ont jugé nécessaire d'augmenter le nombre de femmes employées, mais pas dans le domaine du déminage. En se référant au fait que le genre est souvent assimilé à la seule question de l'emploi, les efforts de «prise en compte des questions du genre» se font donc à ce niveau-là. Des mesures ont ainsi été adoptées pour augmenter le recrutement de femmes, en leur offrant par exemple des incitations spécifiques telles des postes de travail à proximité de leur domicile, l'accessibilité au lieu de travail pour les familles, des salaires proches de ceux des hommes, la mise à disposition de véhicules ou d'autres moyens de transport ou encore l'accès à des services médicaux durant la grossesse.

En ce qui concerne le taux de rotation du personnel, les organisations ont considéré que celui-ci était plus faible chez les femmes que chez les hommes, étant donné qu'«*il est difficile pour une femme de trouver un emploi, c'est pourquoi elle reste*». D'autres personnes interrogées ont cependant mentionné qu'il était fréquent pour les femmes de quitter leur poste lorsqu'elles se mariaient.

Malgré le fait que la majorité des organisations interrogées perçoit les avantages d'employer des hommes et des femmes dans chacun des piliers

de l'action antimines, très peu d'entre elles prennent des mesures pour assurer une réelle égalité des sexes ou remettre en question la division traditionnelle du travail entre hommes et femmes.

Déminage et Etudes d'Impact

La majorité des personnes interrogées ne s'était pas penchée sur la question de savoir si les études ou récoltes d'informations menées tenaient compte des points de vue tant des femmes que des hommes dans les communautés. En rencontrant les chefs de villages, il était considéré que les opinions et avis de l'ensemble de la population locale étaient pris en compte. Il est cependant impossible d'en être sûr et une approche proactive est nécessaire afin de s'assurer que les points de vue de tous les membres de la communauté sont pris en compte. Certaines organisations interrogées ont affirmé que lors de discussions avec les femmes dans les communautés, celles-ci exprimaient généralement les besoins de toute leur famille. Elles ont ainsi jugé que **les entretiens avec les femmes leur permettaient de récolter d'importantes informations supplémentaires auxquelles elles n'auraient pas eu accès en ne discutant qu'avec les hommes. Les mêmes organisations ont également jugé utile d'engager des femmes pour effectuer des études d'impact:** *“les femmes sont plus aptes à récolter des données sur le terrain. Elles peuvent interagir et communiquer avec les femmes de la communauté pendant que les hommes travaillent à l'extérieur”*. Par ailleurs, les femmes ayant participé à des études d'impact - que ce soit en tant que personnes interrogées ou en tant que membres des équipes en charge de ces études - ont affirmé que les discussions avec les membres de la communauté sur ce type de questions avaient renforcé leur confiance en elles. Cependant les besoins spécifiques des femmes n'ont pas été mentionnés dans les rapports: *“si les femmes sont mentionnées, ce n'est que par rapport à leurs enfants, dans leur rôle de mère. On ne trouve rien sur elles-mêmes”*.

Elles [les femmes] ont acquis des connaissances sur la vie et les activités des populations affectées. Elles sont parvenues à mieux mettre leur éducation et leur expérience au service de la communauté et de la société. Leurs revenus leur ont permis de se sentir davantage utiles vis-à-vis d'elles-mêmes, pour leurs familles et pour la société entière. Elles sont devenues capables de participer, d'influencer et de gérer des activités économiques, sociales et communautaires. Sur le plan psychologique, les femmes en ont retiré un sentiment de réussite, une confiance dans l'approche adoptée, le sens des objectifs ainsi que le développement de leurs propres objectifs professionnels.

Education aux Dangers des Mines

Les femmes et les hommes participent aux activités d'EDM au Sri Lanka, en tant que membres du personnel formateur ou en tant que bénéficiaires de ces cours. Le type de cours d'EDM le plus répandu consiste en des séances séparées pour les femmes et les hommes, destinées à “créer un environnement sécurisant permettant aux participants de s'exprimer librement”. Etant donné que la plupart des organisations travaillant dans ce domaine jugent cependant que les mines posent des dangers plus directs pour les hommes et les enfants, elles ne s'adressent pas spécialement aux femmes.

Certaines organisations utilisent des méthodes et des canaux séparés pour transmettre leurs messages d'EDM aux hommes et aux femmes, alors que d'autres utilisent les mêmes méthodes pour les deux sexes. Les visites à domicile ainsi que les séances d'informations informelles dans les communautés sont des modèles d'activités d'EDM. D'autres exemples de méthodes utilisées sont le théâtre, la radio, les posters, les présentations et les émissions mobiles de télévision. La majorité des femmes vivant dans des zones affectées par les mines a accès aux radios nationales et locales, mais pas à la télévision ou à la presse écrite. Le taux d'alphabétisation est élevé au Sri Lanka (au niveau national, il s'élève à 89.1% chez les femmes et à 92.3% chez les hommes)⁴², y compris dans les zones rurales affectées par les mines dans le nord et l'est du pays. Un taux d'alphabétisation élevé ne constitue pas forcément un pré-requis pour une EDM efficace, mais les personnes lettrées étant capables d'avoir accès aux informations écrites (brochures, tracts etc.), cela permet une transmission de l'EDM par différents canaux.

Concernant les femmes et l'EDM, les personnes interrogées ont exprimé différentes opinions et points de vue, pour lesquels il est parfois difficile de trouver des preuves. Tel cet exemple: *“les femmes sont bien plus réceptives à l'EDM, comme le montrent les statistiques [relatives aux accidents de mines] où on observe une corrélation évidente”*. Mais comme cela a été souligné plus haut, les femmes et les hommes mènent des activités différentes, ce qui pourrait également influencer ces statistiques. D'autres personnes ont évoqué la **question de l'accès, indiquant que les femmes ont plus facilement accès à d'autres femmes par le biais de groupes de femmes ou lors de réunions scolaires informelles destinées aux mères par exemple, et peuvent se transmettre mutuellement des informations à ces occasions.** Les hommes n'ont généralement pas accès à ces groupes de femmes. Certains autres problèmes ont été soulevés, notamment la question de savoir si les femmes avaient le droit d'exprimer leurs propres opinions lors des réunions d'EDM: *“les femmes veu-*

⁴² PNUD, Rapport mondial sur le développement humain 2007.

lent consulter leurs maris”. Une autre organisation a affirmé que la stratégie d’employer des femmes pour dispenser des cours d’EDM n’était pas efficace, car les hommes ne se rendaient généralement pas aux séances menées par des femmes. Parallèlement le travail fourni par de nombreuses femmes dans le domaine de l’EDM semble porter ses fruits, en particulier lorsqu’elles font du «porte à porte». Les personnes interrogées s’accordent pour affirmer que les femmes se prêtent mieux à ce type de travail, car la population est généralement plus à l’aise d’ouvrir la porte à une femme inconnue plutôt qu’à un homme inconnu.

Une organisation a évoqué la **difficulté de s’adresser aux hommes lors de l’EDM**. Les hommes sont souvent absents, car ils travaillent à l’extérieur, alors que les femmes sont généralement actives à proximité de leur domicile et sont ainsi plus faciles à atteindre. Malgré la difficulté de s’adresser à l’ensemble de la population masculine et bien que cette lacune soit considérée comme une priorité, aucune organisation interrogée n’avait pris de mesures spécifiques pour s’adresser aux hommes et remédier à cette situation.

Aide aux Victimes et Rééducation

Indépendamment du sexe de la personne blessée par une mine, les conséquences de l’accident auront un impact très important sur sa famille. La perte du revenu, les problèmes de mobilité et la stigmatisation sociale font partie des conséquences auxquelles les familles doivent faire face. Le gouvernement sri lankais a introduit un quota de 3% pour les personnes souffrant d’un handicap dans l’attribution des emplois, mais ce type de mesures n’existe pas dans le secteur social.

Certaines organisations ont relevé des différences entre les femmes et les hommes quant aux possibilités de réinsertion après un accident. La majorité d’entre elles estime que **les conséquences sont bien plus lourdes pour une femme, qu’elle soit elle-même victime ou qu’il s’agisse de son conjoint**. Si une femme est handicapée suite à un accident de mine, elle est obligée d’effectuer les mêmes tâches ménagères qu’auparavant, même si elle a perdu un membre. En tant que conjointe d’un homme blessé ou en tant que veuve, une femme doit trouver des revenus pour nourrir sa famille, tout en continuant de s’occuper du ménage: *“une femme qui se respecte s’occupe de sa famille, et non le contraire”*. L’époux d’une femme blessée pourrait reprendre un certain nombre de tâches ménagères, mais il est plus fréquent que ce soient des membres de la famille de l’épouse - sa mère ou ses sœurs - qui s’en chargent. Selon les personnes interrogées, la conséquence principale d’un accident pour les hommes est la perte de revenu. Ils peuvent cependant être formés à d’autres tâches et changer d’emploi. Certaines organisations ont aussi estimé que le fait

de ne plus être capable de soutenir sa famille financièrement avait un impact psychologique important pour les hommes. **Plusieurs organisations ont souligné l'importance d'offrir aux victimes des deux sexes des possibilités de s'engager à nouveau dans des activités génératrices de revenus.**

Il existe des services et allocations spécifiques pour les victimes de mines au Sri Lanka, tels l'offre de prothèses gratuites par exemple, mais l'ensemble de la population n'est pas informé de l'existence de ces prestations. **Il est dès lors important de sensibiliser davantage la population à l'existence des services mis à disposition par le gouvernement et diverses ONGs.** Si de nombreuses prestations sont gratuites, leur accès ne l'est pas. Les services de transport sont onéreux et ne sont pas accessibles à tous. Une organisation a affirmé: *“nous traitons tous ceux et celles qui viennent chez nous. Nous ne discriminons personne”*. Si cette attitude est positive en termes d'égalité des sexes, elle reflète cependant un manque de connaissances sur le fait que certaines personnes n'ont pas la possibilité de se déplacer. Une autre organisation estime ainsi que *“pour la pose de prothèses, il est nécessaire de rester à l'hôpital pendant quelques jours. Les femmes n'ont pas le temps pour cela. Elles rencontrent également des difficultés de transports”*. Certaines organisations indiquent que le problème de l'accessibilité pourrait être partiellement résolu par la mise à disposition de moyens de transports ou par l'utilisation de cliniques mobiles. Plusieurs d'entre elles ont cependant également estimé que les difficultés d'accès étaient un problème important, mais indépendantes du sexe de la victime.

Conclusions

Toutes les personnes interrogées jugent que les mines constituent un problème majeur au Sri Lanka. Le gouvernement a affirmé son objectif de libérer le Sri Lanka du fléau des mines en 2008, ce que plusieurs organisations jugent cependant irréaliste.

Parmi les personnes interrogées au Sri Lanka, **la sensibilisation à la question du genre et à sa pertinence pour l'action antimines était globalement faible. Le terme genre est assimilé à celui de «femme», ou à «l'emploi de femmes».** Il existe également une tendance à considérer le secteur de l'action antimines comme un domaine *à part*, sans liens apparents avec le développement au sens large ou avec le fait que les mines entravent le développement du pays ou d'une communauté en empêchant l'accès à des terres arables par exemple. Faute de constater ce type de liens, la plupart des organisations ne perçoivent pas non plus l'importance du genre dans ce domaine. Le type d'affirmations *“ce n'est pas nécessaire d'évoquer la question du genre”* ou

“je ne pense pas que l’action antimines soit le bon secteur à interroger [au sujet de la question du genre]” est très révélateur.

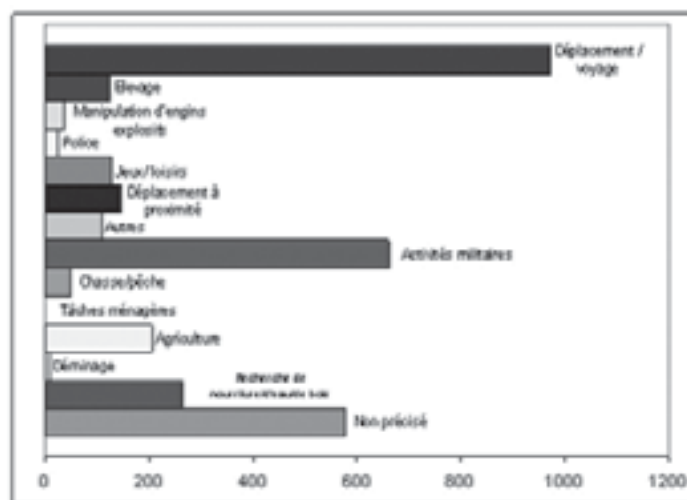
S’il existe des réticences à l’introduction d’une perspective genre dans l’action antimines au Sri Lanka, celles-ci ne se situent pas tellement au niveau local, où la plupart des initiatives sont bien accueillies, mais plutôt au niveau de la mise en œuvre, par exemple au sein d’organisations internationales de déminage. *“Certaines organisations utilisent la mauvaise approche et provoquent plus de réticences que de changements. Des concepts étrangers, occidentaux, sont imposés à la population. Le travail doit émaner de la communauté. Nous avons besoin de contributions extérieures, mais les processus doivent venir de l’intérieur”.* Les organisations interrogées avancent souvent l’argument qu’il leur serait impossible de prendre en compte la dimension du genre lors de leurs opérations sur le terrain, en raison des structures sociales traditionnelles ou de la répartition des rôles de type patriarcal au sein des communautés locales. Comme le montrent certains exemples tels l’emploi de démineuses par NPA, ces notions semblent souvent constituer des mythes qui peuvent être remis en question par l’adoption de mesures adaptées.

Sensibilisation à la Question du Genre et Exposition aux Risques

La sensibilisation à la question du genre variait fortement d'une organisation à l'autre, certaines d'entre elles disposant d'une personne responsable chargée de l'intégration de la question du genre dans toutes les activités de l'organisation et de la formation du personnel, alors que d'autres organisations ne disposaient que de connaissances très limitées en la matière. Une organisation de femmes a affirmé: *“la question du genre est un concept nouveau au Soudan, et différentes approches seront nécessaires en raison des perceptions culturelles et des croyances religieuses variées quant au rôle des femmes dans la société”*. D'autres organisations ont indiqué: *“le problème est que les femmes se considèrent elles-mêmes comme n'étant pas égales aux hommes. Elles acceptent le rôle que la société et la culture leur ont attribué”*.

Le Soudan est un vaste pays avec des différences régionales importantes; le sud du pays forme une région autonome depuis la conclusion de l'accord de paix en 2005. Les rôles attribués à chacun des sexes varient très fortement d'une région à l'autre, et il est donc difficile de tirer des conclusions générales sur les rôles des hommes et des femmes dans le contexte soudanais.

En raison des conflits, le Soudan compte de nombreux foyers dirigés par des femmes, étant donné que beaucoup d'hommes participent aux hostilités ou ont émigré vers des pays limitrophes. Les ménages à la charge des femmes font souvent partie des plus pauvres de la société et une large part d'entre eux ne dispose que de moyens très limités et n'a guère accès aux différents services de l'action antimines (soins médicaux, l'EDM ou informations concernant les services existants). Limitées par un manque de ressources financières, de temps et de mobilité, ces femmes ont tendance à devenir des laissées-pour-compte des principales activités d'action antimines.



Activités de la victime au moment de l'accident, avant 2007. UN MAO IMSMA

Les hommes courent un risque plus élevé d'être victime d'un accident de mines au Soudan. Cela s'explique avant tout par le type d'activités effectuées par les hommes dans les communautés affectées. Le seul domaine dans lequel les activités quotidiennes des femmes et des hommes sont similaires est l'agriculture. En dehors de cela, les femmes effectuent des tâches ménagères, font de l'artisanat, cherchent de l'eau, du bois de chauffage ou s'occupent des enfants, alors que les hommes sont soldats ou pêcheurs ou effectuent des activités commerciales, comme par exemple la récupération de métaux pour la ferraille. La plus grande mobilité des hommes, et leurs déplacements plus lointains que ceux des femmes, sont également cités comme facteurs de risques importants pour eux. Certaines organisations ont cependant affirmé qu'au contraire, la mobilité limitée des femmes augmentait leurs risques d'être victimes d'un accident de mine: *“une femme ne sera pas respectée si elle se déplace avec des hommes, c'est pourquoi elle devra utiliser des chemins moins pratiqués qui pourraient être minés”*.

Les femmes vivant dans les régions affectées au Soudan sont généralement illettrées et n'ont qu'un accès limité à la radio, la télévision ou la presse écrite. L'utilisation de la radio a été fréquemment évoquée par les personnes interrogées. Elles ont cependant exprimé des avis différents quant à l'accessibilité de la radio pour l'ensemble des groupes de la société. Si certains ont affirmé que *“la radio est le meilleur moyen pour transmettre des informations”*, d'autres ont estimé que *“les radios appartiennent aux hommes, pas aux femmes. Vous ne verrez jamais une femme qui se promène ou travaille en écoutant la radio, les femmes ne disposent que d'un accès indirect à la radio”*.

L'illettrisme et la pauvreté sont généralement considérés comme des facteurs aggravants pour les femmes, les hommes, les filles et les garçons: *“la sensibilisation à la question des mines est compromise par l'illettrisme. Même lorsqu'il y a des marquages, les personnes ne peuvent pas les lire”* ou *“la pauvreté les oblige à aller dans des zones dont elles savent qu'elles sont affectées par les mines. Ces personnes y vont pour permettre à leur famille de survivre”*. Le taux d'alphabétisation est plus élevé chez les hommes que chez les femmes. Le ratio du taux d'alphabétisation des femmes par rapport à celui des hommes est de 0.73 au niveau national.⁴⁵

⁴⁵ PNUD, Rapport mondial sur le développement humain 2007.

Emploi des Femmes

Tant les femmes que les hommes sont actifs dans les piliers de l'action antimines. On observe cependant de nettes disparités d'un secteur à l'autre. Les réticences les plus prononcées contre l'emploi de femmes dans l'action antimines, sont exprimées, comme dans les autres pays étudiés, par les organisations de déminage. Une ONG soudanaise a ainsi estimé: “[Ce sont] *des défis plutôt que des réticences. La culture joue un rôle important à tous les niveaux et limite la réflexion des gens dans le sens où certains emplois sont attribués aux hommes et d'autres aux femmes. Les autorités n'ont pas fait preuve de beaucoup de détermination pour s'attaquer aux problèmes sociaux et communautaires*”. L'attitude des communautés à l'égard des femmes est cependant positive. Une organisation a jugé que *“la communauté est heureuse, parce que les mines sont un problème et que cela [le fait d'engager des femmes] contribuera à le résoudre”*.

Les organisations interrogées n'ont pas estimé qu'il était plus onéreux d'employer des femmes que des hommes. Elles ont certes évoqué des coûts initiaux légèrement plus élevés pour le transport ou l'installation de logements séparés, mais ceux-ci n'ont pas été perçus comme un obstacle pour l'engagement de femmes dans l'action antimines. Certaines organisations offrent des congés maternité à leurs employées, ainsi qu'une heure de libre par jour aux jeunes mères pour l'allaitement. Le Soudan semble être en avance par rapport à ses voisins dans le domaine de l'emploi des femmes en général, certaines d'entre elles occupant des postes-clés au sein des institutions gouvernementales.

Déminage et Etudes d'Impact

D'après les organisations interrogées, les femmes et les hommes participent tous deux aux évaluations et aux études d'impact. Certaines organisations ont adopté une stratégie spécifique, consistant à ce que chaque équipe de deux ou trois personnes comprenne au moins une femme, alors que d'autres organisations adoptent une approche plus au *cas par cas*. *“Les femmes doivent participer à la collecte de données afin que l'on puisse s'adresser à l'ensemble des groupes dans les communautés affectées”*. A ce niveau, on observe de grandes disparités entre le nord et le sud du pays, puisque la proportion de groupes mixtes est significativement plus élevée au sud. En revanche, peu de ces femmes travaillent en tant que cheffes d'équipe.

Concernant les cibles des études d'impact, les personnes interrogées ont affirmé s'adresser généralement en premier lieu aux chefs des communautés: *“nous leur demandons des informations et ils nous envoient leurs experts”*.

Peu d'organisations se préoccupent de savoir si ces experts sont des hommes ou des femmes, ou s'ils sont capables de représenter les divers groupes de la communauté. Les personnes interrogées s'accordent pour affirmer que les visites à domicile constituent un moyen efficace pour toucher une plus grande partie de la communauté, en particulier les femmes dont la mobilité pourrait être restreinte. Le manque de ressources constitue cependant un obstacle à la mise en œuvre de cette méthode d'enquête: *“nous n'avons pas le temps de visiter tous les ménages, c'est pourquoi nous ne rencontrons que les chefs des communautés”*.

Les organisations employant des démineuses sont très rares: *“peu de femmes ont accès à des emplois dans le domaine du déminage. Non pas parce qu'elles ont peur, mais parce que la communauté estime que le déminage est un travail d'hommes”*. Les organisations qui ont néanmoins décidé d'employer des démineuses considèrent que ce choix a porté ses fruits et que celles-ci bénéficient du soutien des communautés. **Les femmes et les hommes travaillent dans des équipes mixtes, mais il est très rare de voir une femme à la tête d'une équipe.** Les femmes et les hommes passent par le même processus de recrutement, qui n'offre **pas de faveurs ou d'avantages à l'un ou l'autre des sexes.**

Comme dans d'autres pays étudiés, **les démineuses deviennent souvent des modèles pour d'autres femmes et filles au sein de leurs communautés, prouvant qu'il est possible de bousculer des structures sociales qui semblaient inébranlables.** Une organisation interrogée s'est dite optimiste quant à un meilleur équilibre entre les sexes parmi les démineurs au Soudan dans le futur. *“Nous prévoyons d'employer bientôt autant de femmes que d'hommes dans ce domaine”*. Les obstacles relevés par les personnes interrogées, concernant l'engagement de femmes dans le secteur du déminage, mentionnaient les approches culturelles, les traditions et la perception de la communauté concernant la division du travail selon les sexes. Il est intéressant de noter que les ONGs internationales ont tendance à parler de culture en évoquant “l'autre”, en affirmant: *“ils ont une culture qui ne permet pas cela”*. Cette affirmation est rarement étudiée et constitue parfois une excuse pour ne pas tenir compte de la question du genre.

Toute nouvelle idée, telle l'emploi de démineuses par exemple, serait perçue comme une influence étrangère qui s'oppose aux normes culturelles locales. En tant qu'ONG internationale étrangère, nous avons intérêt, pour éviter les problèmes, à ne pas remettre en question les règles ou normes en place.

Les mêmes arguments se retrouvent dans la prise en compte des questions du genre. Les organisations internationales expliquent souvent qu'elles n'ont pas adopté de stratégie relative au genre en affirmant: "*ils n'en veulent pas*", ou:

Les changements et améliorations dans le domaine de l'égalité des sexes au Soudan doivent venir de l'intérieur. Ils doivent être initiés par les institutions gouvernementales et les organisations locales de la société civile. Ainsi ils pourront être acceptés, ce qui ne sera pas forcément le cas s'ils viennent de l'extérieur ou sont introduits et mis en avant par des organisations étrangères.

Education aux Dangers des Mines

Les femmes et les hommes participent tous deux aux activités d'EDM au Soudan aussi bien en tant que formateurs qu'en tant que bénéficiaires de ces cours. Une organisation de promotion du droit des femmes interrogée a créé un comité dont l'objectif principal consiste à garantir l'accès à l'EDM pour tous. Ce comité évalue en détail toutes les activités d'EDM menées dans la région, afin de déterminer qui y a accès. Les personnes interrogées se sont accordées pour affirmer que la manière la plus efficace pour s'adresser à la société consiste à cibler d'abord des interlocuteurs-clés enseignants, sages-femmes, chefs de communautés. Lorsque la confiance d'une personne-clé est acquise, celle-ci peut alors ensuite diffuser le message au sein de la communauté.



Session d'EDM, Soudan. Crédit: Ruth Evans

La majorité des organisations utilise la même stratégie pour l'EDM: elles commencent leur travail avec des groupes séparés d'hommes et de femmes afin que les gens prennent confiance et s'expriment librement sur les questions évoquées, puis les groupes sont fusionnés. Une personne interrogée explique le déroulement du travail dans un groupe de femmes:

Nous formons des petits groupes de 6 à 8 personnes et commençons par une séance de questions-réponses. Si elles ne veulent pas parler ouvertement, nous les encourageons à nous soumettre leurs questions par écrit, ou si elles sont illettrées à demander à quelqu'un d'écrire pour elles. Je [la formatrice d'EDM] m'habille comme elles et parle leur langue locale pour être acceptée parmi elles.

Certaines organisations ont estimé que les hommes formaient le groupe le plus difficile à atteindre, étant donné qu'ils étaient souvent absents durant la majeure partie de la journée. Aucune stratégie spécifique n'avait été identifiée pour minimiser le risque de ne pas pouvoir transmettre les messages d'EDM aux hommes, malgré le fait que ceux-ci soient davantage exposés aux dangers des mines/REG.

Le matériel utilisé pour l'EDM varie d'une région à l'autre, en particulier entre le nord et le sud. Une ONG a souligné l'importance d'utiliser des images et des photos permettant au groupe-cible de s'identifier. *“Nous dessinons les personnages à l'image de la population, afin que les gens s'y reconnaissent”*. Cela signifie par exemple que dans certaines régions, on voit des femmes voilées sur les images, alors que dans d'autres, elles ne le sont pas. Le matériel d'EDM est aussi conçu pour illustrer les activités effectuées par les différents groupes de la société - des hommes travaillant dans les champs, des femmes allant chercher de l'eau et des filles et des garçons en train de jouer. Une autre organisation a souligné que le matériel devait être simplifié si l'on souhaitait améliorer l'efficacité et l'impact de l'EDM. Le langage et la terminologie utilisés peuvent être difficiles à saisir dans certains groupes de la société qui ne rencontrent que rarement ce type de vocabulaire.

Aide aux Victimes et Rééducation

Les personnes interrogées estiment toutes que les services d'aide et de rééducation pour les victimes de mines existant au Soudan sont insuffisants. Dans les grandes villes comme Khartoum, les prestations sont nombreuses, mais dans les régions rurales, celles-ci font souvent défaut. Il semble y avoir des disparités entre les services et installations disponibles du nord et du sud du pays.

Peu d'organisations dispensent des soins à domicile, ce qui limite le nombre de personnes y ayant accès et a un impact particulier sur les femmes, en raison de leur mobilité souvent limitée. Le manque d'infrastructures et les difficultés de transmission de l'information sont d'autres obstacles à un accès généralisé aux services de soins: *“l'accès est souvent limité pour des raisons d'éloignement, de qualité des routes, et parfois, les populations n'ont pas connaissance de l'existence de ces services”*. Certaines organisations disposent de services de soins mobiles, mais elles ne couvrent que certaines parties du pays. La pauvreté constitue également un obstacle important à la rééducation et à la réinsertion des victimes de mines. Etant donné que certains services sont payants, l'ensemble de la population n'y a pas accès. Et même là où les facilités existent, l'accès peut être limité à cause des hostilités qui se poursuivent dans le pays.

En analysant l'**impact d'un accident de mine** sur un individu et sa famille, les personnes interrogées se sont accordées pour dire que celui-ci était **généralement plus lourd pour les femmes**. Une telle affirmation est valable pour les victimes elles-mêmes, ainsi que pour les personnes qui en ont la charge. Elles ont évoqué les différences entre victimes de sexe féminin et de sexe masculin en ce qui concerne les **perspectives de mariage**, estimant que les femmes éprouvent généralement davantage de difficultés à trouver un époux après un accident. *“Les femmes doivent disposer de toutes leurs capacités [physiques] pour pouvoir se marier”*. D'autres personnes ont estimé que la **réintégration au sein des communautés** est plus difficile pour les femmes que pour les hommes victimes de mines/ REG:

[Les accidents de mines] ont un impact plus important sur les femmes que sur les hommes, surtout au niveau psychologique. Les femmes sont plus fréquemment marginalisées, alors que les hommes sont acceptés par les communautés. C'est plus facile pour les garçons que pour les filles. Les garçons sont mieux acceptés et se réinsèrent plus facilement que les filles. Nous vivons toujours dans une société dominée par les hommes - les garçons et les hommes sont donc favorisés, surtout si les ressources en terme de rééducation sont limitées.

Les personnes interrogées s'accordent pour affirmer qu'indépendamment du sexe de la victime, un accident a des conséquences pour l'ensemble de sa famille. Dans certains cas extrêmes, la famille sera isolée et stigmatisée, sans possibilité d'avoir des revenus suffisants pour assurer ses besoins quotidiens de base. Les soins et les services de rééducation ne sont pas toujours gratuits pour les victimes, ce qui a pour conséquence que leur famille doit consacrer

une part importante de ses revenus aux traitements, transports et formations des victimes:

Tout le monde est affecté, mais les conséquences varient. Si c'est l'homme qui est blessé, la famille doit faire face à une perte de revenus. La femme devient responsable de garantir le bien-être de la famille. Elle doit travailler davantage pour nourrir toute la famille. Ceci peut pousser les femmes dans le travail au noir [...]. Les enfants seront laissés-pour-compte et rencontreront souvent des difficultés scolaires.

Une personne interrogée a relevé une différence entre le fait d'être victime d'une mine et celui d'avoir été blessé dans un autre type d'accident. *“Les victimes de mines sont moins discriminées, parce qu'elles n'y peuvent rien. Elles ont eu un accident en se rendant au travail dans lequel elles n'ont aucune responsabilité, il y a donc moins de discriminations que pour d'autres types de handicaps”*.

La prise en charge des victimes de mine se fait en premier lieu au sein de la famille proche. Les avis des personnes interrogées divergeaient lorsqu'il s'agissait de déterminer si c'était les hommes ou les femmes qui prenaient davantage en charge les victimes. Certaines organisations ont indiqué que c'était surtout les femmes, dans leur rôle traditionnellement rattaché au foyer familial, alors que d'autres estimaient que les hommes jouaient un rôle plus actif, de par leur plus grande liberté et mobilité. Il semble se dessiner la répartition selon laquelle les femmes prennent généralement en charge les soins à domicile, alors que les hommes emmènent la victime à l'hôpital, au centre de rééducation ou l'aident à accéder à d'autres types de services. Cette question concernant le genre et la répartition des rôles dans le processus de prise en charge pourrait être étudiée plus en détail.

Une personne interrogée a exprimé la crainte que le recensement des victimes de sexe féminin pourrait être incomplet et estimé que le nombre effectif de victimes de mines féminines était plus élevé que ce qu'indiquaient les statistiques. Ce sujet devrait être approfondi davantage afin de pouvoir en tirer des conclusions fiables.

Conclusions

La sensibilisation aux questions du genre variait d'un interlocuteur à l'autre. S'il apparaît que les femmes et les hommes ont des rôles différents au sein de la société, ceux-ci changent aussi d'une région à l'autre du pays. Les femmes vivant dans les régions affectées par les mines sont fréquemment illet-

trées, mais limitées dans leur mobilité, donc moins exposées aux dangers des mines que les hommes. **Les personnes interrogées se sont accordées pour affirmer que les conséquences d'un accident de mine étaient généralement plus lourdes pour les femmes,** qu'elles soient elles-mêmes victimes ou qu'elles doivent les prendre en charge.

Dans le domaine de l'emploi, les femmes soudanaises sont actives dans chacun des quatre piliers de l'action antimines étudiés. **Comme dans la plupart des cas, elles travaillent plus souvent dans le domaine de l'EDM que dans celui du déminage.** Les plus grandes réticences ont été exprimées par les organisations de déminage qui ont estimé que les femmes soudanaises ne souhaitent pas travailler en tant que démineuses. Parallèlement pourtant, les femmes qui occupent effectivement ce type d'emplois deviennent des modèles à suivre dans le pays, démontrant que les structures traditionnelles concernant les rôles des femmes et des hommes peuvent être remises en question.

Le fait d'informer les hommes des dangers des mines constitue également un défi de taille. De par leurs activités quotidiennes, ils sont davantage exposés aux mines et plus difficiles à atteindre dans le cadre des efforts de sensibilisation.

Chapitre 3 - Les Piliers de l'Action Antimines

Déminage

Le déminage, premier pilier de l'action antimines, se définit comme suit: “*activités permettant l'élimination des dangers que représentent les mines et les engins non explosés, y compris les enquêtes techniques, la cartographie, l'élimination des mines, le marquage, la documentation faisant suite au déminage, la liaison avec les communautés pour la lutte antimines et la restitution des terrains déminés ou dépollués*”.⁴⁶

Plusieurs questions importantes peuvent se poser dans le domaine du genre et du déminage:

- Les activités d'évaluation et les études d'impact incluent-elles les femmes, les hommes, les filles et les garçons des communautés?
- Des personnes des deux sexes sont-elles formées à mener des évaluations et des études d'impact, puis engagées dans ce but?
- Les équipes de déminage sont-elles composées de personnes des deux sexes?
- Les femmes et les hommes sont-ils associés au choix des zones à déminer en priorité?
- Les personnes des deux sexes participent-elles au processus de restitution des terres dépolluées?
- Les procédures relatives à l'obtention de titres de propriétés ou d'autres certificats constituent-elles un obstacle à l'accès des femmes célibataires (ou veuves) à la propriété?

Participation des Femmes aux Evaluations et Etudes

Etant donné leurs différences de responsabilités et de rôles au sein de la société, les femmes, les hommes, les filles et les garçons peuvent disposer d'informations différentes sur les dangers des mines et la localisation des accidents antérieurs. Par exemple, les hommes effectuant plus fréquemment des activités rémunérées occasionnant des déplacements plus lointains que les femmes peuvent disposer d'informations provenant de ces régions. Autre exemple, dans de nombreuses sociétés, les femmes sont chargées de la recher-

⁴⁶ Normes internationales de la lutte antimines (NILAM/IMAS) 04.10 Glossaire, 1ère édition, définition 3.42. Toutes les définitions NILAM (IMAS) sont disponibles sur le site www.mineactionstandards.org

che d'eau ou du bois de chauffage, et sont donc capables de fournir des informations sur les itinéraires qu'elles emploient. Quant aux enfants, ils peuvent partager leurs observations faites sur le chemin de l'école ou lors de jeux à l'extérieur.

Afin d'obtenir de l'ensemble de la communauté des informations sur l'emplacement des mines, les équipes d'enquête doivent s'assurer que les femmes, les hommes, les filles et les garçons aient tous la possibilité de s'exprimer. Les rencontres avec les chefs de communautés ou autorités locales ne permettent pas forcément de disposer de l'opinion de tous les membres de la communauté. Etant donné que la plupart des sociétés sont organisées selon une structure patriarcale, les autorités locales sont généralement composées majoritairement d'hommes, et les opinions des femmes ainsi que les informations qu'elles détiennent ne sont pas nécessairement prises en compte. Au cours de l'enquête menée par voie électronique par la Campagne Suisse, seules quatre organisations sur douze (un tiers)⁴⁷ ont indiqué s'adresser spécifiquement aux femmes et aux filles lors des études d'impact afin de s'assurer que leurs expériences étaient prises en compte lors des entretiens d'évaluation. Comme le montre l'exemple du Soudan (voir annexe 3), l'ensemble de la communauté bénéficie généralement de la mise en œuvre d'une approche intégrant la question du genre.



Enfants informant les enquêteurs. Crédit: MAG/Sean Sutton

⁴⁷ L'échantillon total comprend 66 organisations, mais toutes n'ayant pas répondu à l'ensemble des questionnaires, seules 12 organisations ont répondu à cette question précise.

Afin de s'assurer du succès d'un tel processus, les études et évaluations doivent se dérouler à différentes périodes de la journée et dans des lieux variés, étant donné que les hommes ou les femmes peuvent rencontrer des difficultés à se rendre à des rencontres spécifiquement destinées à l'un ou l'autre sexe. Il est également indispensable, dans le cadre des études, de récolter des données dissociées selon le sexe. Afin de concevoir et mettre en œuvre des programmes destinés à tous les membres de la communauté, il est nécessaire de savoir qui est affecté et de quelle manière.

Equipes d'Enquête Respectant l'Equilibre entre les Sexes

Outre le fait de prendre en compte la question du genre lors des études, il est également important de former des équipes d'enquête mixtes. Bien que les contextes puissent être différents, cette mixité reste néanmoins cruciale pour mener des études utiles et complètes dans de nombreuses sociétés. Les hommes peuvent ne pas avoir accès à l'ensemble des femmes d'une société, et vice versa. Une autre approche consiste à former des femmes afin que celles-ci puissent apprendre à s'exprimer en public ou à indiquer un lieu sur une carte.

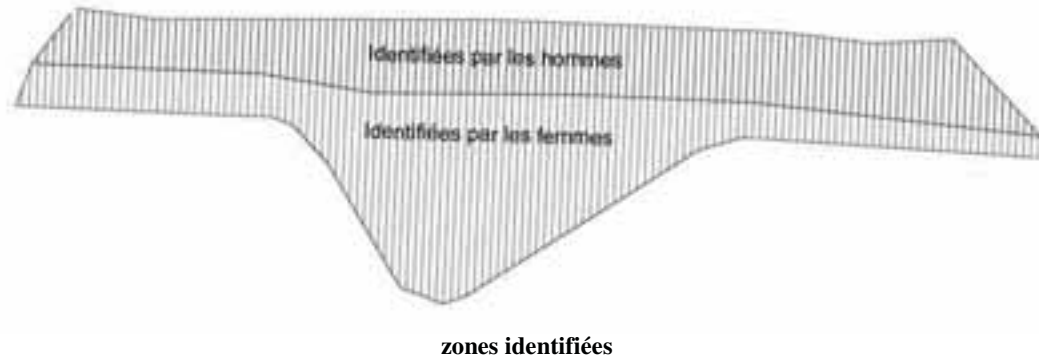
Bonne pratique 1 - Etude d'évaluation tenant compte de la question du genre

En Jordanie, le Comité national de déminage et de rééducation (NCDR⁴⁸) et l'organisation NPA ont mené une étude concernant la destruction des mines, incluant une perspective du genre claire. Les informations ont été recueillies par des équipes mixtes auprès de femmes et d'hommes vivant dans les communautés. Des horaires et des lieux appropriés ont été choisis préalablement afin de s'assurer que tous les groupes de la société puissent s'exprimer. Les questions soulevées concernaient l'impact des champs de mines sur les habitants et sur le développement ainsi que la contribution du déminage à l'amélioration des conditions de vie des femmes, des hommes, des filles et des garçons. Lors de ce processus, la population a fourni des informations sur l'emplacement des accidents qui étaient survenus dans la région.

Les résultats de l'évaluation technique ont montré que les femmes avaient identifié des zones affectées par les mines différentes de celles mentionnées par les hommes. Comme le montre le graphique ci-dessous, les femmes et les hommes ont accès à des informations distinctes, dépendant de leurs déplacements, de leurs tâches quotidiennes et de leurs connaissances respectives. Une conclusion importante de ce processus relève que les recommandations relatives au déminage doivent tenir compte des besoins des femmes et des hommes,

⁴⁸ Pour davantage d'informations sur le travail de NCDR, voir www.ncdr.org.jo

et que la participation des femmes n'est pas seulement nécessaire pour un équilibre entre les sexes, mais également pour l'obtention de données plus complètes.



Choix des Zones Prioritaires pour le Déminage ou la Dépollution

Le genre peut également avoir des incidences dans le choix des priorités quant aux zones à déminer. Dans une situation idéale, la totalité des terres devrait être déminée (ou dépolluée) indépendamment de la localisation de ces terres, de leur utilité ou de leur niveau de contamination. Dans la réalité cependant, les ressources et le temps à disposition étant limités, un choix des priorités est inéluctable. **A cet égard, il est nécessaire d'évaluer les effets possibles des prioritarisations sur les femmes, les hommes, les filles et les garçons dans les communautés concernées.**

Restitution des Terres Dépolluées

Au terme du processus de déminage ou de dépollution, les terres sont restituées à la communauté. Lors de ce processus, il est important de **s'assurer que l'ensemble de la population, hommes et femmes, soit informé qu'une zone a été dépolluée** et peut à nouveau être utilisée. Il est également indispensable de chercher qui a accès aux zones dépolluées.

Emploi de Démineuses

Dès que le recensement et le marquage d'une zone affectée sont terminés, le processus de déminage à proprement parler commence sur le terrain. **La question du genre soulève fréquemment celle de l'emploi - il s'agit ainsi de déterminer s'il est approprié ou non d'engager des démineuses.** Au cours de cette étude, la Campagne Suisse a pris connaissance de nombreux arguments faisant référence au contexte local pour justifier l'«impossibilité» d'engager

des femmes pour effectuer du déminage. Les bonnes pratiques présentées ci-dessous montrent que ces obstacles peuvent généralement être surmontés aisément par l'adoption de mesures appropriées.

Bonne pratique 2 - Démineuses au Somaliland

Au Somaliland, la “Hazardous Area Life-Support Organization” (HALO⁴⁹) emploie avec succès des démineuses pour travailler dans des zones affectées par les mines. L'initiative est venue des femmes elles-mêmes qui ont approché HALO, à la recherche d'un emploi. Un processus interne a été initié chez HALO qui s'est conclu par la possibilité d'engager des démineuses au Somaliland.

Après une première séance d'information et après avoir obtenu l'accord des autorités locales et consulté nos cadres locaux, [nous avons] décidé d'inviter les femmes à rejoindre notre programme de formation intensif. Les participantes ont terminé la formation avec succès, devenant ainsi la première équipe de déminage féminine du Somaliland. La section des démineuses a été incorporée dans une équipe complète de déminage manuel.

Les autorités locales ont très bien accueilli cette initiative et ont accepté les démineuses proposées, actuellement au nombre de 11. Etant donné que les résultats atteints par ces démineuses sont très satisfaisants et qu'elles constituent une “*excellente contribution aux opérations de HALO au Somaliland*”, HALO prévoit de recruter et de former davantage de démineuses dès que l'organisation disposera des fonds nécessaires.

Concernant la question des frais supplémentaires engendrés par une telle initiative, HALO a indiqué: “*nous avons budgété les frais supplémentaires dans tous nos contrats en vigueur avec nos bailleurs de fonds. Les ajustements concernaient l'achat de nouveaux uniformes et de tentes séparées pour les démineuses, ainsi que des modifications des contrats de travail afin de couvrir les congés-maternité, etc.*”.

⁴⁹ Pour davantage d'informations sur le travail de HALO, voir www.halotrust.org



Equipe de démineuses, Somaliland. Crédit: HALO Trust

Bonne pratique 3 - Il faut le voir pour y croire

Noimany Pialeuxay est conductrice pour l'équipe entièrement féminine de déminage de MAG Laos et transporte ces démineuses sur les lieux de dépollution de REG et lors de leur retour. Malgré le fait que certains hommes estimaient qu'elle n'était pas capable de faire ce travail, elle a postulé pour le poste parce qu'elle aimait conduire. MAG a mené différents entretiens d'embauche, mais Noimany a impressionné l'organisation par sa confiance en elle-même et son expérience. *“Je n'ai aucun problème pour conduire un 4x4, j'ai déjà conduit un camion russe à six roues par le passé!”*.

MAG Laos s'est basé, lors du recrutement de Noimany, sur ses capacités effectives plutôt que sur des préjugés et les notions de ce qui est usuel. MAG a été la première organisation de la province du Xieng Khouang à engager une conductrice, et a ainsi beaucoup fait parler d'elle. L'emploi de femmes dans ce qui est perçu comme des «postes pour des hommes» est un bon moyen de convaincre ceux qui doutent des capacités des femmes. Tandis que certains hommes affirmaient à Noimany qu'elle n'obtiendrait pas cet emploi, d'autres se demandaient si les femmes étaient capables d'effectuer le travail exigeant de dépollution des REG. *“C'est un avantage qu'a notre équipe. Lorsque les gens nous voient travailler, ils se rendent compte que nous sommes capables de le faire”*. Parfois, il faut le voir pour y croire.



Noimany Pialeuxay. Crédit: MAG/Nick Axeirod

Bonne pratique 4 - IWDA⁵⁰, Cambodge

En 2007, l'International Women's Development Agency (IWDA)⁵⁰ a mené une étude au Cambodge dont l'objectif consistait à *“analyser les données relatives au déminage mené par MAG afin de tester l'hypothèse selon laquelle il y aurait des différences entre les résultats des équipes de déminage mixtes et celles composées exclusivement de personnes du même sexe”*. Cette étude a également exploré l'impact perçu sur les communautés locales, les habitudes des démineurs en matière de dépenses ou d'économies, la gestion de l'éloignement par rapport aux familles et les points de vue sur les différences et similarités entre les sexes. Les résultats ont montré que les équipes composées entièrement de femmes trouvaient en moyenne plus d'objets métalliques que les équipes masculines ou mixtes. Les données récoltées ont également indiqué que les équipes masculines déminaient chaque semaine des zones plus étendues que les autres équipes ce qui n'implique pas nécessairement un travail plus rapide ou plus efficace, et que les équipes mixtes déminaient davantage de mines que les autres équipes. Etant donné que l'échantillon étudié ne comprenait qu'une équipe masculine et deux équipes féminines, il n'est pas encore possible d'en tirer des conclusions plus générales.

Le projet a également permis de constater des changements de perception de la part de la communauté quant aux rôles attribués aux deux sexes et aux attentes concernant les femmes, les hommes, les filles et les garçons. Les communautés ont d'abord été surprises de voir les femmes effectuer du déminage sur le terrain:

Nous pensions qu'elles travaillaient en tant que cuisinières, infirmières ou quelque chose comme ça. (...) [Mais maintenant]

⁵⁰ Pour davantage d'informations sur le travail de IWDA, voir www.developmentgateway.com

je leur ai demandé et elles nous ont dit qu'elles faisaient les mêmes choses que les hommes. Je leur ai demandé si c'était eux qui venaient ensuite détruire les mines qu'elles avaient trouvées, mais les femmes le font également elles-mêmes.

Les recherches d'IWDA montrent que les équipes de femmes peuvent devenir des modèles permettant de promouvoir une image de la femme tout aussi compétente, forte et courageuse que l'homme. Lorsque les gens s'aperçoivent qu'il n'y a pas d'hommes dans l'équipe, ils demandent aux femmes ce qu'elles sont en train de faire. A l'occasion de ces discussions, les femmes expliquent qu'elles participent aux mêmes entraînements et effectuent les mêmes tâches que leurs collègues masculins et reçoivent des salaires identiques.

Offres d'Emploi Tenant Compte de la Question du Genre

Lorsque l'on évoque le genre et l'action antimines - et le déminage en particulier - la question de l'emploi est souvent citée et elle est discutée séparément. Dans le cadre de l'étude menée par voie électronique par la Campagne Suisse, les organisations devaient indiquer si elles prenaient des mesures actives pour **s'assurer que leurs offres d'emploi soient accessibles⁵¹ tant aux hommes qu'aux femmes**. Les résultats indiquent que 40% des organisations (34 sur 83 organisations) tentent de le faire. Une mesure que les organisations peuvent prendre par exemple consiste à préciser dans leurs offres d'emploi qu'elles encouragent les personnes des deux sexes à postuler. Les descriptions de postes ne devraient pas exiger de qualifications, de caractéristiques ou d'expériences pouvant paraître neutres au premier abord, mais étant de fait assimilées à l'un ou l'autre sexe, comme par exemple les expériences militaires ou la force physique. **Les offres d'emploi devraient être distribuées par des canaux de recrutement plus larges** que ceux utilisés traditionnellement, afin que l'information soit accessible tant aux femmes qu'aux hommes. Enfin les **publicités ou descriptions de postes devraient montrer des photographies avec des personnes des deux sexes**. Lorsque le matériel de promotion ou d'information ne présente que des démineurs masculins, les femmes qui souhaiteraient postuler peuvent être découragées de le faire.

⁵¹ L'accessibilité peut avoir ici différentes significations: cela peut vouloir dire que l'accès à l'offre d'emploi est égal pour les femmes et les hommes, que l'offre ne s'adresse pas directement ou indirectement aux hommes ou que l'organisation encourage activement les femmes à postuler.

Bonne pratique 5 - Structures informelles

A Tyre, au sud du Liban, l'Agence suédoise des services de secours (SRSA⁵²) a développé une stratégie précise sur les questions du genre par rapport à l'engagement des équipes de déminage. Au lieu de publier des offres d'emploi formelles dans les journaux locaux, ils transmettent le message à leurs employé(e)s en précisant qu'ils encouragent les femmes à postuler. Cette stratégie s'est avérée payante et l'organisation a reçu un grand nombre de candidatures féminines. *“Il est difficile de déterminer précisément si cela est une conséquence directe de ce processus de recrutement informel étant donné que nous ne savons pas quels auraient été les résultats d'un processus de recrutement plus formel”*, a indiqué Marie Mills de la section de l'action antimines chez SRSA. Elle a ajouté: *“mon avis personnel, c'est que les processus informels qui n'énumèrent pas d'exigences qui pourraient avoir un effet discriminatoire sur les femmes (utilisation d'un jargon spécifique ou exigence d'une expérience militaire, par exemple) donnent de meilleurs résultats”*.

En développant ce projet, SRSA souhaitait s'assurer que la démarche était respectueuse de la culture locale. L'organisation avait décidé de créer des équipes exclusivement féminines, mais cela ne s'est pas avéré nécessaire dans le contexte libanais, où les femmes et les hommes travaillent fréquemment ensemble. Le projet s'est révélé être un succès (et continue de l'être), et aujourd'hui, SRSA travaille toujours avec des équipes mixtes. L'installation de vestiaires séparés pour les femmes et les hommes a été le seul ajustement nécessaire.

Recommandations

- Recueillir et analyser toutes les données en dissociant le sexe et l'âge, qu'il s'agisse du nombre de victimes, de données destinées à des évaluations, d'enquêtes techniques ou encore d'informations concernant les bénéficiaires des terrains déminés.
- Conserver ces données dissociées tout au long de l'analyse.
- Consulter toutes les composantes de la société - les femmes et les hommes - lors des évaluations et études.
- Effectuer des visites à domicile afin d'atteindre les femmes, les hommes, les filles et les garçons qui ne peuvent pas participer aux réunions publiques organisées dans le cadre des enquêtes. Communiquer les informations sur les objectifs, l'horaire et le lieu des évalua-

⁵² Pour davantage d'informations sur le travail de la SRSA, voir www.srsa.se

tions ou études de manière à s'assurer que les femmes et les hommes saisissent l'importance de partager leur avis sur les mines et les informations dont ils disposent dans ce domaine. S'assurer que les réunions au sein des communautés se déroulent à des heures et dans des lieux qui sont adaptés et accessibles tant aux femmes qu'aux hommes.

- Contacter des organisations de femmes pour assurer la prise en charge des enfants dans la communauté, afin de permettre aux mères de participer aux rencontres, aux séances de formation ou à toute autre activité conduite hors de la maison.
- Former et engager des femmes et des hommes à mener les évaluations et les enquêtes.
- Développer un code de conduite pour les équipes de déminage afin de prévenir les abus sexuels et les risques d'exploitation.
- Consulter les personnes des deux sexes lors du choix des priorités des zones à déminer.
- Former et engager des femmes et des hommes dans toutes les activités du déminage. Mettre à disposition sur le terrain des installations séparées pour les deux sexes. Organiser des structures d'accueil pour que les femmes puissent se rendre aux séances de formation avec leurs enfants.
- Réévaluer les exigences demandées pour les postes et faire le choix d'engager des personnes sur la base de leurs qualifications et non sur des perceptions extérieures. S'assurer que les offres d'emploi s'adressent aux hommes et aux femmes.
- Elargir les canaux de recrutement et utiliser les réseaux locaux pour transmettre des informations sur l'égalité des chances pour les hommes et les femmes d'être engagés dans le domaine du déminage.
- S'assurer que les femmes et les hommes soient informés du processus de restitution des terres dépolluées et y participent.
- Mettre en évidence des exemples concrets montrant que la prise en compte du genre est possible, tels les techniques de facilitation qui permettent de tenir compte de l'avis de tous.
- Partager, avec des organisations actives dans d'autres secteurs, des exemples d'initiatives dans lesquelles la question du genre a été intégrée avec succès.

Education aux Dangers des Mines (EDM)

L'EDM (ou «Formation à la réduction des risques dus aux mines») se définit comme suit: *“processus qui favorise l'adoption par les groupes à risques de comportements plus sûrs et qui établit des liens entre les communautés affectées, les autres composantes de la lutte antimines et d'autres secteurs”*.⁵³

Plusieurs questions importantes sur le genre et l'EDM peuvent être soulevées:

- Les activités d'EDM atteignent-elles les femmes, les hommes, les filles et les garçons de la communauté?
- Organise-t-on des séances séparées pour les femmes et les hommes, lorsque cela s'avère nécessaire?
- Les femmes et les hommes peuvent-ils devenir formateurs dans le domaine de l'EDM et des personnes des deux sexes participent-elles à la transmission des messages d'EDM?
- Le matériel d'EDM est-il sensible aux spécificités du genre et comprend-il, par exemple, des informations sur les activités quotidiennes des femmes et des hommes ainsi que sur les risques encourus par les personnes des deux sexes?

Formatrices d'EDM

L'EDM est le pilier de l'action antimines où l'on observe le plus d'efforts visant à intégrer les questions du genre, en particulier en ce qui concerne la participation active des femmes. De nombreuses organisations ont adopté des stratégies incluant des mesures explicites assurant aux femmes, aux hommes, aux filles et aux garçons un accès à l'EDM et la possibilité tant pour les femmes que pour les hommes de devenir formateurs.

Bonne pratique 6 - Zahra et Saba

En Erythrée, la Mission des Nations Unies en Ethiopie et en Erythrée (MINUEE⁵⁴) mène un programme d'EDM très large. L'engagement de femmes formatrices d'EDM a été l'un des facteurs de son succès et est la conséquence directe de l'adoption des recommandations formulées dans la résolution 1325 du Conseil de Sécurité sur les femmes, la paix et la sécurité. Zahra et Saba sont

⁵³ NILAM (IMAS) 04.10 Glossaire, 1ère édition, définition 3.95.

⁵⁴ Pour davantage d'informations sur la MINUEE, voir:
www.un.org/Depts/dpko/missions/unmee

Le fait que Zahra et Saba soient des formatrices d'EDM est bénéfique à plusieurs égards. Le coordinateur de l'action antimines du centre d'action antimines des forces onusiennes, le Major Major Shakil Siddiquee explique:

Lorsque les équipes sont envoyées dans des communautés musulmanes plus traditionnelles, les femmes de ces communautés ne se sentent souvent pas à l'aise d'apparaître en public en présence d'hommes ou de participer à des cours d'EDM délivrés par des hommes. Dans de tels cas, il est opportun d'avoir des femmes instructrices, car elles peuvent diriger des séances séparées pour les femmes et les filles en respectant les coutumes locales. Ce point est déterminant, étant donné qu'une EDM efficace exige une communication entre les individus ou groupes divers.

La participation des femmes à ce type d'activités a changé leur vie, ainsi que leur confiance en elles-mêmes: *"j'ai appris à parler clairement et distinctement en public. Je ne suis plus la fille timide que j'étais par le passé"* indique Zahra.

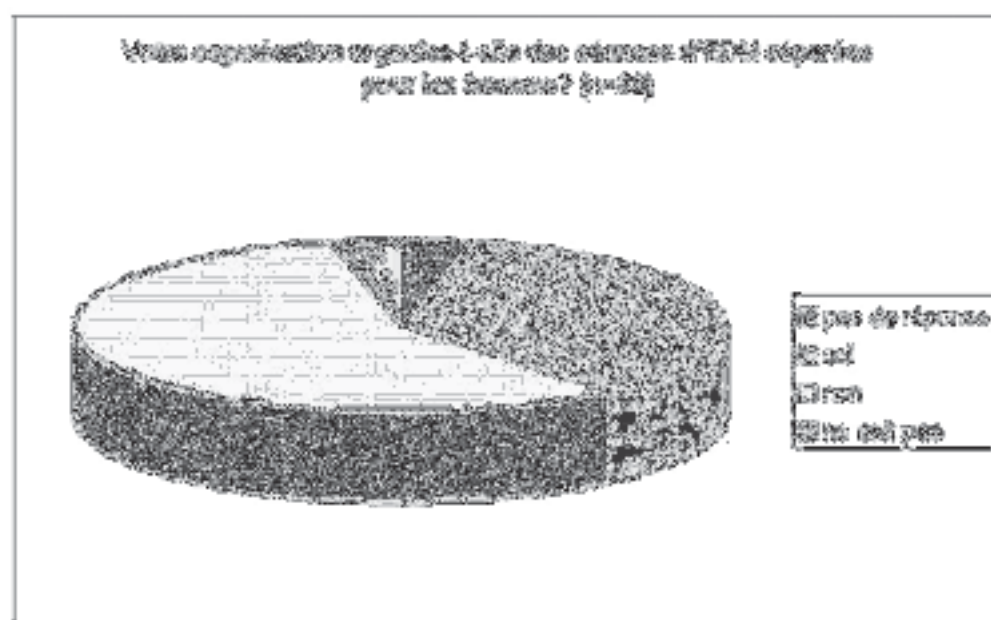
Entre janvier 2001 et janvier 2008, la MINUEE a délivré des cours d'EDM à 466.249 personnes civiles dans les communautés érythréennes et éthiopiennes. Près de la moitié d'entre elles étaient des femmes et des filles.



Equipe d'EDM, Erythrée. Crédit: UNMEE MACC

Séances d'EDM Séparées

Le diagramme ci-dessous montre que 10 organisations interrogées sur les 28 ayant participé à la consultation électronique de la Campagne Suisse ont indiqué organiser des séances d'EDM séparées pour les femmes. Cela n'implique pas nécessairement que les organisations qui n'organisent pas de séances séparées n'appliquent pas une approche qui tient compte de la question du genre. Dans certains pays, il n'y a pas d'obstacles à la participation de femmes et d'hommes à des séances d'EDM conjointes, et il n'est donc pas nécessaire d'organiser des séances séparées. Il est cependant important d'évaluer si ce besoin existe et d'assurer que des séances séparées puissent être organisées si nécessaires.



Séances d'EDM séparées pour les femmes

Obstacles à la Participation des Femmes

Les activités de lutte contre les mines doivent tenir compte de la question du genre si elles souhaitent s'adresser à l'ensemble des individus touchés, indépendamment de leur sexe. Il existe ainsi **plusieurs facteurs pouvant affecter sérieusement la possibilité pour les femmes d'avoir accès à l'EDM**. Tout d'abord parce que globalement, les **taux d'illettrisme** sont significativement plus élevés chez les femmes et les filles que chez les hommes et les garçons.⁵⁵

⁵⁵ BRIDGE souligne par exemple qu' « environ deux tiers des 872 millions de personnes illettrées dans les pays en voie de développement sont des femmes » dans H. Wach & H.

En outre, les **limitations de mobilité** au-delà de la sphère privée, **l'attribution des tâches ménagères et la prise en charge des enfants**, ainsi que les **restrictions de communiquer avec des hommes sans liens de parenté** confrontent les femmes à des obstacles physiques ou moraux limitant leur accès à l'EDM.⁵⁶ Un des obstacles principaux à la participation des femmes est la charge et l'éducation des enfants. Qui s'occupe du foyer et de la famille lorsque les femmes participent à des réunions d'études ou à des séances d'EDM, ou reçoivent des soins ou de la rééducation? Les femmes demeurent dans la plupart des pays, y compris ceux étudiés ici, les principales responsables de l'éducation des enfants, rendant difficile leur participation à des activités extérieures. La mise en place de structures de prise en charge des enfants au sein des communautés, et l'arrangement d'horaires adaptés, calqués par exemple sur les horaires scolaires des enfants peuvent constituer des moyens d'encourager ces femmes et leur permettre de participer aux activités d'EDM au même titre que les hommes. De tels arrangements peuvent aussi être utiles aux démineurs et démineuses en formation, en leur donnant la possibilité de rentrer chez eux le soir.

Matériel de Sensibilisation Tenant Compte de la Question du Genre

Afin de s'assurer que l'ensemble de la population comprenne les messages d'EDM, un matériel spécifique à chacun des groupes cibles est utilisé. La distinction la plus commune est celle faite entre le matériel s'adressant aux enfants et celui s'adressant aux adultes; il est également possible de développer du matériel à l'attention des femmes ou des hommes. Il peut être relevé à cet égard qu'une analyse détaillée des données relatives aux accidents permet de déterminer quels groupes doivent constituer les cibles prioritaires de l'EDM. Etant donné que 85-90% des victimes de mines (morts et blessés) sont des hommes, de nombreuses organisations axent leur travail d'EDM à leur attention. Au sein du groupe des hommes, les adolescents ont été identifiés comme étant particulièrement à risque, car faisant preuve d'un comportement autre face aux dangers et répondant aux recommandations d'une manière différente que les filles du même âge ou les adultes. L'EDM devrait être adaptée tant aux femmes qu'aux hommes afin de modifier leurs comportements respectifs.

Le taux d'alphabétisation, la langue et les coutumes locales constituent des facteurs clés pour déterminer quel matériel utiliser pour transmettre les messages d'EDM - affiches, vidéos, pièces de théâtre ou autres méthodes. La radio,

Reeves, "Gender and Development Facts and Figures, Report No. 56", Institute of Development Studies, février 2000, p. 22.

⁵⁶ Voir par exemple M. Ruberry, "The Effects of Landmines on Women in the Middle East", *Journal of Mine Action*, 5 avril 2001.

la télévision et d'autres médias audio ou visuels se sont avérés très efficaces pour communiquer des messages sur les dangers des mines aux femmes, mais dans de nombreux lieux, de tels médias ne sont pas accessibles ou disponibles.⁵⁷ Comme l'ont montré les études de pays dans le chapitre précédent, l'accès à ce type de médias est très variable, non seulement en fonction du sexe, mais aussi par rapport à d'autres paramètres tels la pauvreté ou le fait de vivre dans des zones rurales.

Bonne pratique 7 - "Mais c'est moi sur la photo!"

Le centre national pour l'action antimines (NMAC⁵⁸) soudanais souligne l'importance de développer du matériel d'EDM auquel la population peut s'identifier et qui permet aux gens de se sentir à l'aise. Le matériel utilisé au nord du Soudan diffère de celui utilisé au sud - les personnes sur les illustrations y sont habillées et dessinées différemment. Les images permettent de refléter le contexte local, elles montrent aussi différentes personnes effectuant des tâches distinctes. "*Certaines affiches montrent des femmes allant chercher de l'eau ou des personnes déplacées retournant chez elles sur des routes sûres*" explique Sylvia Michael, chargée de projets d'EDM.

S'appuyer sur les Capacités Locales

Certaines organisations forment des personnes déjà reconnues au sein des communautés villageoises, telles les sages-femmes traditionnelles, les instituteurs ou le personnel médical pour que ces personnes puissent ensuite dispenser des cours d'EDM. Comme le montre la section sur le plaidoyer plus loin dans ce document, **s'appuyer sur les personnes qui jouissent de la confiance et du respect de la population locale peut constituer un moyen efficace pour transmettre des messages d'EDM.** Dans certains pays, comme au Cambodge, les séances d'EDM sont parfois combinées avec des activités sportives ou de loisirs.

⁵⁷ Voir par exemple M. Ruberry, "The Effects of Landmines on Women in the Middle East", *Journal of Mine Action*, 5 avril 2001.

⁵⁸ Pour davantage d'informations sur le travail du NMAC, voir: www.sd.undp.org/projects/main.htm

Bonne pratique 8 - Petits instructeurs, grands messages

Des enfants, filles comme garçons, influençant et formant leurs pairs ou leurs parents aux dangers des mines et des REG: c'est l'une des clés de la méthode enfant-adulte développée par l'agence antimines du Kurdistan irakien (IK-MAA⁵⁹). Les enfants ont accès à certains groupes de la communauté que l'EDM traditionnelle dans la région ne peut atteindre pour des raisons professionnelles, sociales et religieuses. Dans certaines communautés, seuls ou avec leurs parents, les enfants élèvent des bêtes, récoltent de l'herbe ou du bois, ou démontent même des mines/REG pour en revendre la ferraille. Un enfant informé et sensibilisé peut aider ses parents à adopter des comportements sûrs. Une telle démarche peut être faite par les enfants en rendant leurs parents attentifs aux zones minées en leur montrant les panneaux, et en leur expliquant leur signification, ou en leur indiquant de ne pas toucher les mines ou les REG. Dans les régions où le taux d'illettrisme est élevé, cette méthode offre aux parents et aux communautés une importante source d'informations. Un tel procédé a des implications directes pour les femmes, étant donné qu'elles constituent souvent la majorité des personnes illettrées dans les pays en voie de développement. Donner un tel rôle aux enfants a pour avantage que les informations seront disséminées au cours d'une longue période, car les enfants les retiendront en grandissant. Le fait que, dans certains contextes, ils puissent se rendre aux formations et aient davantage de temps à consacrer à différentes activités est aussi une raison valable de les impliquer. Enfin il s'agit également d'un moyen de responsabiliser les enfants, et de leur permettre de participer aux décisions qui les concernent, un droit qui figure dans la Convention des Nations Unies sur les droits de l'enfant.

Utiliser les relations existantes entre parents, frères et sœurs et enfants, ou entre enfants-instructeurs et autres enfants, est une pratique qui offre de nombreux avantages. La confiance et la crédibilité sont des aspects essentiels lorsqu'il s'agit de transmettre des informations ou des messages. L'implication des enfants présente également un autre intérêt: étant donné qu'ils vivent dans les communautés, ils sont capables de répondre à des questions qui surviendront ultérieurement, après la fin des séances d'EDM traditionnelles. En effet, lorsqu'un instructeur d'EDM extérieur à la communauté s'en va, il est fréquent que la population n'ait plus personne à qui adresser ses questions. Par ailleurs, étant donné qu'il s'agit d'enfants, il leur est possible de susciter davantage de

⁵⁹ Cet exemple est un résumé de l'article plus détaillé "The Child-to-Adult Method in Mine Risk Education" rédigé par Mudhafar Aziz Hamad de l'agence d'action antimines du Kurdistan irakien, paru dans le *Journal of Mine Action* N° 11.1 2007. Pour davantage d'informations sur le travail de l' IKMAA, voir www.ikmaa.org

questions et de communications au sein de leur communauté, favorisant un dialogue et un apprentissage plus approfondis.

Recommandations

- Former et engager des instructeurs d'EDM femmes et hommes.
- Mettre en évidence des exemples concrets montrant qu'il est possible de tenir compte de la question du genre, telles des techniques de facilitation assurant la prise en compte de l'ensemble des avis.
- Assurer une participation quantitative équilibrée de femmes et d'hommes lors des séances d'EDM; s'assurer de l'adéquation des horaires et des lieux pour les deux sexes.
- Assurer une participation de qualité des femmes et des hommes aux séances d'EDM ; organiser des séances d'EDM séparées.
- Créer des contacts avec des organisations locales de femmes, afin d'organiser une prise en charge des enfants au niveau communautaire, donnant ainsi la possibilité aux femmes de participer aux séances d'informations, formations ou autres activités se déroulant à l'extérieur de leur foyer.
- S'assurer que l'EDM soit accessible, et s'adresse de manière appropriée, aux femmes, aux hommes, aux filles et aux garçons; utiliser du matériel de sensibilisation tenant compte de la question du genre; avoir recours à des outils de communication produits localement avec lequel la communauté se sente à l'aise et montrant des femmes, des hommes, des filles et des garçons dans des situations familiales. Éviter de publier des images ou du matériel évoquant des stéréotypes rattachés au genre (exemple: uniquement des démineurs de sexe masculin).
- Former des personnes influentes dans les villages telles les sages-femmes traditionnelles, les instituteurs ou le personnel médical pour qu'elles deviennent des instructeurs d'EDM. Assurer un équilibre entre les sexes parmi les personnes identifiées.
- Utiliser les relations existantes entre parents, frères et sœurs et enfants pour transmettre des informations sur les dangers des mines.
- Partager, avec les responsables de programmes d'autres secteurs, des exemples d'initiatives dans lesquelles la question du genre a été intégrée avec succès.



Enfants lors d'une séance d'EDM. Crédit: CICR/Marko Kovic

Assistance aux Victimes

Dans les NILAM (IMAS), l'aide ou assistance aux victimes est définie comme suit: *“aide, secours, réconfort et appui accordés aux victimes (y compris les survivants) pour réduire les conséquences médicales et psychologiques immédiates et à long terme de leur traumatisme”*.⁶⁰

Selon les définitions de NILAM, *“dans le contexte de l'assistance aux victimes, le terme “victime” peut s'appliquer aux personnes à charge d'un individu touché par une mine. Ce terme a donc un sens plus large que «survivant»”*.⁶¹



Séance d'EDM, Afghanistan.
Crédit: Jannice Gardmo

Différentes questions peuvent être soulevées dans le domaine du genre et de l'aide aux victimes:

- Les femmes et les hommes ont-ils un accès égal aux services médicaux (soins d'urgence et réhabilitation à long terme)?
- Les femmes et les hommes ont-ils le même accès aux informations sur les services existants et leur accessibilité?
- Y a-t-il des médecins des deux sexes assurant les soins infirmiers?
- Les femmes et les hommes ont-ils accès à des mesures de soutien psychologique identiques?
- Les femmes et les hommes ont-ils droit aux mêmes types d'assistance économique et aux mêmes mesures de réinsertion professionnelle?
- Existe-t-il des mesures de soutien pour les victimes en charge de tiers?

Accès aux Soins

Certains rapports indiquent que les femmes n'ont pas accès à temps aux services d'aide aux victimes ou que cet accès n'est pas adéquat. Les normes

⁶⁰ NILAM (IMAS), 04.10 Glossaire, 1^{ère} édition, définition 3.14.

⁶¹ NILAM (IMAS), 04.10 Glossaire, 1^{ère} édition, définition 3.214.

sociales jugeant quels sont les rôles appropriés pour les femmes et les hommes dans le domaine économique peuvent favoriser la perception que les hommes jouent le rôle de principal soutien de famille. La conséquence habituelle en est que les **victimes de mines de sexe masculin ont un accès prioritaire** aux services de soins d'urgence et aux mesures de rééducation, provoquant un problème important pour les femmes en charge de foyers. En 2006, 5751 nouvelles victimes de mines et de REG ont été identifiées. 89% des victimes dont le sexe était mentionné étaient des hommes.⁶² Le taux de mortalité des victimes de sexe féminin lors d'un accident de mines est cependant estimé à 43%, alors que celui des hommes serait significativement plus faible (29%)⁶³, conséquence des inégalités d'accès aux services d'aide aux victimes.

Les femmes peuvent rencontrer des difficultés de déplacement et donc d'accès aux services adéquats d'aide aux victimes. Il peut également y avoir des différences concernant l'accès aux transports pour les femmes et les hommes.



Les hommes et les femmes bénéficient-ils d'un accès égal aux soins?
Crédit: CICR/Marko Kokic

⁶² ICBL, Rapport de l'Observatoire des mines (*Landmine Monitor Report*) 2007.

⁶³ Adopt-a-Minefield, Landmine Facts, disponible sous:
www.landmines.org/crisis/landmine_fact_sheet.cfm

Bonne pratique 9 - Landmine Survivors Network, Bosnie-Herzégovine

Landmine Survivors Network (LSN⁶⁴) adopte clairement une perspective du genre dans ses programmes d'aide aux victimes en Bosnie-Herzégovine. L'organisation a fait des efforts particuliers pour augmenter le nombre de femmes pouvant accéder immédiatement aux services d'aide après un accident de mines/REG, en évaluant les besoins des femmes et en adaptant ses projets d'assistance à ces besoins.

Cette approche peut être mise en place par des services médicaux et psychologiques dispensés par du personnel médical masculin et féminin garantissant la sphère privée des femmes lors des examens médicaux, de locaux séparés dans les établissements médicaux et de possibilités de rééducation et de formation pour les femmes et les hommes.

LSN recueille et analyse également des données sur les victimes féminines et les insère dans une base de données. LSN donne la possibilité à ces femmes de connaître leurs droits et les aide à se réinsérer dans la société (participation à des activités de sensibilisation et des manifestations publiques - activités sportives, expositions d'œuvres d'art réalisées par les victimes, plaidoyer et formations aux droits de l'homme).

A la question des défis rencontrés lors de ce processus, LSN a répondu:

Dans la plupart des cas, les victimes féminines sont laissées à leur propre sort et font d'énormes efforts pour maintenir leurs rôles sociaux de mères, de femmes, de filles, et souvent, de piliers émotionnel et fonctionnel de la famille. Et ceci malgré le manque de soutien et de compréhension auquel elles sont confrontées. Leurs besoins sont variés et nombreux.

LSN Bosnie-Herzégovine assure un suivi de ces activités à l'aide de visites régulières de groupes de soutien mutuel et par des évaluations menées par des groupes de femmes chargées de réinsertion psychosociale.

⁶⁴ Pour davantage d'informations sur le travail de LSN, voir: www.landminesurvivors.org

Victimes et Prises en Charge

La définition NILAM (IMAS) du terme de “victime” ne couvre pas uniquement une “*personne ayant subi un préjudice en raison d’un accident dû à une mine ou à un engin non explosé*”, mais aussi “*dans le contexte de l’assistance aux victimes, le terme «victime» peut s’appliquer aux personnes à charge d’un individu touché par une mine. Ce terme a donc un sens plus large que «survivant»*”.⁶⁵ Ce complément de définition est important étant donné que **la prise en charge des tâches familiales est un rôle généralement attribué aux femmes**. L’épouse d’un homme victime de mine peut se retrouver obligée d’assurer également la subsistance de la famille, augmentant ainsi encore ses responsabilités et la plaçant dans une position particulièrement vulnérable.

Traumatismes Psychologiques

L’impact psychologique d’un accident de mine peut fortement varier entre les femmes et les hommes, comme l’indiquent les études de pays. **Etant donné que les hommes sont plus fréquemment responsables de la prise en charge économique de leur famille, ils souffrent généralement davantage de ne plus être capables d’assurer cette responsabilité.**

Personnel Médical Féminin

Il peut arriver qu’il soit interdit aux médecins de sexe masculin d’examiner des femmes et que les femmes, de leur côté, aient des difficultés à accéder à des professions médicales.⁶⁶ Les femmes peuvent également se trouver dans l’impossibilité de quitter leur domicile ou ses environs immédiats sans être accompagnées par un parent ou un tuteur, compromettant également leurs possibilités d’accéder aux services de santé.

Bonne pratique 10 - Personnel médical féminin, Pakistan

L’organisation ‘Response International’⁶⁷ a récemment terminé un projet d’action antimines plurisectoriel au Pakistan, dans des zones tribales (FATA en anglais), situées à proximité de la frontière afghane. Cette société est structurée selon une organisation patriarcale marquée, les femmes devant porter le voile et leurs déplacements étant limités au domicile ou aux champs

⁶⁵NILAM (IMAS), 04.10 Glossaire, 1ère édition, définition 3.214.

⁶⁶ Voir Ruberry, “The Effects of Landmines on Women in the Middle East”, 2001.

⁶⁷ Pour davantage d’informations sur les activités de Response International, voir www.responseinternational.org.uk

pour le travail agricole. Les services médicaux et éducatifs sont rares et le manque d'eau potable est un problème sanitaire majeur dans la région. Afin de s'assurer que les femmes et les hommes aient le même accès aux services de soins et de rééducation après un accident de mines, les structures en place ont été améliorées:

On a engagé et formé une infirmière [...]. Cette démarche avait pour objectif d'améliorer l'accès des femmes aux services de soins, étant donné que dans certaines régions, il existe toujours des réticences par rapport à l'idée qu'une femme soit traitée par du personnel médical masculin.

Les personnes interrogées dans le cadre de l'enquête menée par la Campagne Suisse semblaient croire que les femmes et les hommes avaient un accès égal aux soins médicaux après un accident de mines, indépendamment du type de service (prise en charge par du personnel médical, par un docteur traditionnel, par un membre de la famille ou par d'autres personnes). Si l'échantillon est trop restreint pour en tirer des conclusions générales (n=15), il indique que les organisations interrogées pensent qu'il n'existe pas de discriminations au niveau de l'accès aux services de soins et de rééducation et de leur qualité. Des recherches complémentaires sur des échantillons plus larges s'avèrent nécessaires pour vérifier ces conclusions.

Instruments Juridiques

Dans l'article 6 de la Convention des Nations Unies relative aux droits des personnes handicapées (UNCRPD), les femmes et les filles handicapées sont reconnues comme étant un groupe confronté à de multiples défis. Elles sont davantage exposées au risque de violence et d'abus, et sont souvent en charge d'enfants ou d'autres adultes handicapés, augmentant leur charge de travail, et risquant de détériorer davantage leur situation.

Bonne pratique 11 - *Voices*, Mozambique

POWER⁶⁸, une ONG britannique travaillant sur la question du handicap au Mozambique, a lancé un projet appelé "Voices Programme". L'objectif de ce programme consiste à donner une voix aux personnes vivant avec un handicap au Mozambique par le biais de groupes d'écoute dans les régions du nord et du centre du pays. Les clubs d'écoute (radio clubs) sont composés de personnes handicapées qui se rencontrent, font des enregistrements et écoutent des pro-

⁶⁸ Pour davantage d'informations sur le travail de POWER, voir: www.powerinternational.org

grammes radiophoniques qu'elles utilisent comme points de départ pour des discussions portant sur les droits de l'Homme. Le genre, la violence domestique et la discrimination sont des sujets régulièrement abordés lors de ces discussions. Certains groupes sont séparés par sexe ou par âge, alors que d'autres sont mixtes.

Grâce à ces groupes, les personnes handicapées développent non seulement de nouvelles capacités (radiodiffusion, rédaction de rapports, techniques d'interview, etc), mais sont aussi au bénéfice d'une plateforme pour discuter de questions sensibles liées au handicap, telles la stigmatisation, la dépendance ou le regard des autres. Les groupes d'écoute de Nampula, au nord du Mozambique, jugent que cette initiative a "*changé le regard de la communauté*". La sensibilité de la communauté aux différents droits des personnes handicapées a progressé et il est désormais largement accepté que ces personnes puissent participer à différents événements et être incluses dans différents réseaux.

A Quelimane, les clubs de femmes (section des groupes d'écoute) disposent d'un très bon niveau de connaissance de leurs droits, conséquence directe des programmes radiophoniques. Elles affirment que les femmes vivant avec un handicap sont davantage discriminées que les hommes handicapés, étant donné qu'elles ont la responsabilité principale de la prise en charge de la famille et des enfants. Les femmes formées ainsi deviennent donc des sources d'inspiration pour d'autres femmes et les incitent à participer à ce genre d'activités ou à des projets similaires.

Recommandations

- Récolter et analyser toutes les données sur les victimes de manière dissociées par sexe et par âge.
- Conserver les données dissociées tout au long de l'analyse.
- S'assurer que tous les services d'aide aux victimes sont accessibles et adaptés aux femmes, aux hommes, aux filles et aux garçons. Mettre en place dans les institutions médicales et dans les établissements de formation ou d'éducation, des structures d'accueil séparées pour les femmes et les hommes.
- Assurer si possible des transports gratuits aux victimes afin d'éliminer les obstacles de nature économique.
- Utiliser si possible des cliniques mobiles pour surmonter les obstacles liés à la mobilité.
- Assurer un équilibre entre les sexes parmi le personnel de soins et de soutien psychologique.
- Assurer une égalité entre les sexes lors de l'attribution d'activités de réinsertion.



**Activités génératrices de revenus pour la réinsertion des victimes de mines.
Crédit: CICR/Jessica Barr**

Plaidoyer

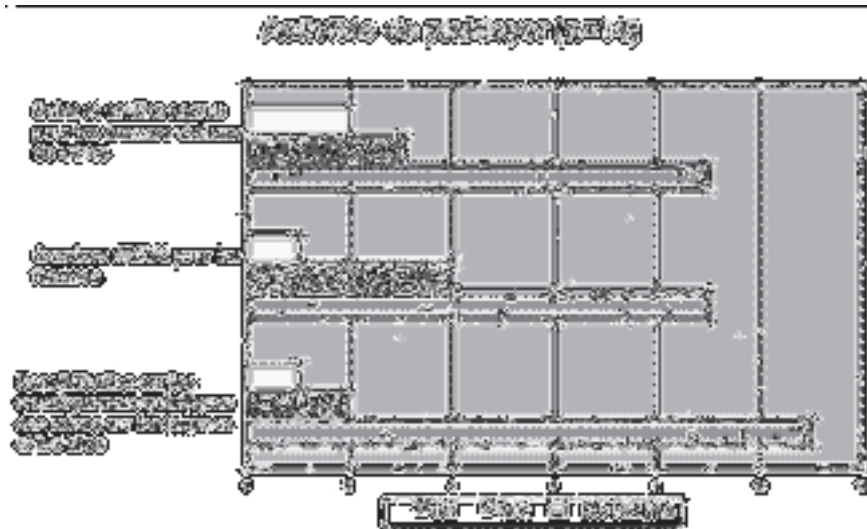
Le pilier du plaidoyer (*advocacy*) comprend une large palette d'activités, mais n'est pas défini par la version francophone des NILAM (IMAS). Dans la version originale, la définition donnée est la suivante: "*soutien public, recommandations ou publicité positive destinés à éliminer, ou tout au moins réduire, les dangers ou l'impact des mines et des REG*".⁶⁹

Plusieurs questions d'importance touchant au genre et au plaidoyer peuvent être soulevées:

- Les femmes et les hommes ont-ils tous deux accès aux campagnes de plaidoyer?
- Les campagnes de plaidoyer comprennent-elles des informations sur la question du genre?
- Les campagnes de plaidoyer utilisent-elles du matériel de sensibilisation tenant compte de la question du genre?
- Des personnes des deux sexes sont-elles visibles dans les campagnes de plaidoyer?
- Au niveau du choix des politiques, les campagnes de plaidoyer s'adressant à des organisations, des gouvernements et des bailleurs de fonds soulignent-elles l'importance de tenir compte de la question du genre dans toutes les activités de l'action antimines?

En se penchant sur des campagnes de sensibilisation à la question des mines et des REG présentes et passées, on observe que nombre d'entre elles s'adressent toujours aux hommes en premier lieu. Ces derniers constituant le principal groupe à risques, une telle priorité peut se justifier, en fonction des objectifs de sensibilisation. Par contre en ce qui concerne l'emploi, tant les femmes que les hommes assurent des activités de plaidoyer. Comme le montre cependant le graphique ci-dessous, les efforts visant à évoquer l'impact des mines sur les femmes ne sont pas totalement ignorés dans le domaine de la sensibilisation. La majorité des organisations formant l'échantillon étudié (n=14) avait déjà mené des activités relatives à diverses questions liées au genre. Celles-ci pourraient être davantage développées et adaptées à d'autres types d'activités.

⁶⁹ IMAS 04.10, deuxième édition, définition 3.7 (traduction de l'anglais).



Votre organisation a-t-elle mené des activités de plaidoyer sur l'un des aspects suivants liés à la question du genre?

Campagnes de Sensibilisation tenant Compte de la Question du Genre

Bonne pratique 12 - Femmes et armes à sous-munitions

Dans le cadre de son programme de sensibilisation sur le genre et les armes à sous-munitions, Women's International League for Peace and Freedom's (WILPF⁷⁰) a publié une brochure en 2007 qui met en évidence différents aspects liés au genre. Cette brochure a été distribuée à un grand nombre d'acteurs dans le secteur de l'action antimines. WILPF préconise les mesures suivantes:

- Des recherches plus détaillées sur les effets des armes à sous-munitions sur les personnes de chaque sexe;
- La récolte de données dissociées par sexe et par âge, afin d'obtenir une image plus complète et plus représentative des conséquences des armes à sous-munitions pour chaque groupe d'individus au sein des communautés affectées;
- Un accès à l'emploi égal entre les femmes et les hommes, dans le domaine de la dépollution des sous-munitions non explosées et de l'éducation aux dangers des armes à sous-munitions;
- Une plus grande sensibilisation aux problèmes particuliers auxquels doivent faire face les femmes dans les communautés affectées - bar-

⁷⁰ Pour davantage d'informations sur le travail de WILPF, voir www.wilpf.org

rières à l'accès aux soins et à la sensibilisation, stigmatisation sociale et traumatismes psychologiques, divorce et abandon, prise en charge de proches malgré des difficultés d'accès à des emplois rémunérés, risque de pauvreté extrême; et

- La prise en compte du genre et de l'équilibre entre les sexes comme étant prioritaire lors du développement et la mise en œuvre de politiques et de programmes relatifs aux armes à sous-munitions.

Etant donné que les armes à sous-munitions et les mines présentent de nombreuses similarités (au niveau de leurs effets), ces recommandations peuvent également s'appliquer au domaine de l'action antimines.

Bonne pratique 13 - La Journée Internationale des Femmes: une journée importante pour le secteur de l'action antimines

La journée internationale des femmes est fêtée chaque année le 8 mars. A cette occasion, de nombreuses organisations et mouvements organisent des campagnes et des séminaires, publient des articles ou mènent d'autres activités de sensibilisation sur la situation des femmes et des filles dans le monde. Les célébrations du 8 mars ne sont pas réservées à un nombre restreint d'organisations et pourraient au contraire constituer une importante journée de sensibilisation et de plaidoyer pour le secteur de l'action antimines. Le 8 mars 2005, la Campagne internationale contre les mines a publié un article intitulé "*Women's own struggle against landmines*" qui étudiait les menaces pesant sur les femmes et les filles dans les pays affectés par les mines. En 2008, WILPF a organisé à Genève un séminaire de deux jours intitulé "*At What Cost? Women, Wars, Weapons and Conflict Prevention*". Deux exemples réussis d'initiatives positives présentées sur la question du genre et des mines / armes à sous-munitions lors de la journée internationale de la femme.



UXO en Irak. Crédit: CICR/Johan Sohlberg

Bonne pratique 14 - Approche genre du plaidoyer, Colombie

En Colombie, la Campagne Colombienne contre les mines (Campaña Colombiana Contra Minas, CCCM⁷¹) a lancé un programme sur la question du genre afin de s'assurer que l'information utilisée tenait compte de la spécificité du genre et soit accessible aux femmes comme aux hommes. La CCCM organise des ateliers de sensibilisation à la question du genre dans différents domaines de l'action antimines, en y intégrant les démarches suivantes:

- Relever des données sur les victimes de mines en les dissociant par sexe et par âge;
- Recueillir des informations sur l'exposition des femmes, des hommes, des filles et des garçons aux dangers des mines;
- Engager pour les ateliers et formations des instructrices et instructeurs locaux reconnus et respectés, formés par la CCCM; et
- S'assurer que les femmes et les hommes puissent participer aux ateliers en tant que formateurs et en tant que bénéficiaires.

Matériel de Sensibilisation Tenant Compte de la Question du Genre

Une analyse de la prise en compte de la question du genre dans le domaine du plaidoyer peut se faire par l'examen du matériel de sensibilisation utilisé par les organisations. Quels types d'illustrations et de photographies sont utilisés? Les photos montrent-elles des **rôles stéréotypés des sexes - les femmes en tant que victimes, les hommes en tant que démineurs**? Il est surprenant de relever que peu d'organisations, dans le domaine de l'action antimines ou ailleurs, semblent réfléchir à l'importance des images qu'elles utilisent. Comme dans tout type de campagnes de sensibilisation ou de relations publiques, il est important que les personnes auxquelles on souhaite s'adresser puissent s'identifier sur les affiches et brochures, ou dans les vidéos ou autres médias utilisés par l'organisation.

⁷¹ Pour davantage d'informations sur le travail de la CCCM, voir www.colombiasinminas.org

Utiliser les Canaux de Communication Existants

Bonne pratique 15 - *Hakamas* - Structures existantes, nouveaux messages

Un *hakamas* est un groupe de femmes influentes qui chantent et dansent pour encourager les soldats à garder le moral et à combattre sur la ligne du front au cours de la guerre au Soudan. Aujourd'hui, les influences et les activités de ces groupes sont les mêmes, mais le message a changé. La commission de Désarmement, Démobilisation et de Réintégration (DDR) du nord du Soudan et l'unité de DDR des Nations Unies⁷² ont développé un projet avec ces femmes ; celles-ci n'encouragent plus les soldats à combattre, mais transmettent désormais des messages de paix dans leurs chansons. Les *hakamas* participent à des formations sur différents sujets, tels la résolution des conflits, la réconciliation ou la sensibilisation au VIH, puis composent des chansons pour transmettre ces messages aux communautés locales.

Utiliser des structures existantes comme les canaux d'informations établis ou des groupes de personnes respectées permet d'économiser du temps et de l'argent. Les structures existantes disposent déjà d'une crédibilité et ont la confiance des communautés. Cette mesure permet aussi aux individus de s'identifier plus facilement aux formateurs qui sont, comme eux, des personnes locales possédant des traits communs et partageant une histoire commune.

Les canaux d'informations existants et populaires peuvent être utilisés pour l'action antimines. Ces canaux peuvent par exemple servir à transmettre des messages d'EDM, des annonces sur les visites d'équipes d'enquête et des informations sur l'aide aux victimes.

Prise en Compte de la Question du Genre au Niveau Politique

Bonne pratique 16 - Prise en compte de la question du genre au niveau politique

Le Centre International de Déminage Humanitaire - Genève (CIDHG) développe des directives pour contribuer aux politiques et programmes mis en œuvre par les principaux acteurs de l'action antimines et du développement (par exemple, fonctionnaires, organisations d'action antimines, agences officielles d'aide au développement, ONGs actives dans le domaine du développement),

⁷² Pour davantage d'informations sur les activités de DDR de l'ONU, voir www.unddr.org

destinées à lier «plus efficacement l'action antimines au développement». ⁷³ Ces directives «Lier l'action antimines au développement» s'appuient sur la reconnaissance du fait que la présence des mines/REG a des conséquences différentes pour les femmes, les hommes, les filles et les garçons. Nier l'importance du genre lors de la planification et de la mise en œuvre de programmes réduira l'efficacité générale de l'action antimines et des efforts en matière de développement.

Dans le cadre de ce programme, des conseils tenant compte de la question du genre ont été formulés:

- Lors de la mise en œuvre ou de la commande d'études ou d'évaluations complètes, s'assurer que la méthodologie d'enquête fournira une approche claire de l'impact des mines/REG sur les communautés affectées, y compris l'impact différencié sur les femmes, les hommes, les filles, les garçons et les victimes de mines.
- Lors de l'établissement des priorités pour le déminage, s'assurer que les besoins et les opinions des communautés - femmes, hommes, enfants et victimes - soient pris en compte par le biais de processus participatifs et transparents permettant à ces personnes d'être réellement intégrées dans les processus de prises de décisions.
- S'assurer d'évaluations systématiques après les opérations de déminage pour garantir que les zones dépolluées soient utilisées comme prévu par les bénéficiaires identifiés et en particulier que les femmes et les hommes soient tous deux pris en compte lors des décisions relatives à l'utilisation de ces terres.

Comme le montre ce 16^{ème} et dernier exemple «de bonne pratique», la prise en compte de la question du genre dans l'action antimines doit également se faire au niveau politique. **Si la question du genre est intégrée lors de la planification, il ne sera pas nécessaire d'appliquer des directives relatives au genre *a posteriori*.**

Recommandations

Recommandations d'ordre général

- Recueillir et analyser des données dissociées selon le sexe et l'âge.
- Conserver les données dissociées tout au long de l'étude.

⁷³ Les directives LAAD seront publiées en juin 2008 et disponibles sur le site www.gichd.org

Pour davantage d'informations sur le travail du CIDHG, voir www.gichd.org

- Former à tous les niveaux le personnel à l'importance de tenir compte de la question du genre dans l'action antimines. Mettre en évidence des exemples concrets montrant comment la prise en compte du genre est possible, tels les techniques destinées à s'assurer que la voix de chacun soit entendue.
- Etablir des budgets pour les initiatives relatives au genre. Si les bailleurs de fonds considèrent que l'égalité des sexes est importante, alors ils prendront conscience que de telles initiatives engendrent des coûts et mettront à disposition les fonds nécessaires.
- Utiliser les structures existantes, les politiques déjà en place, les directives et canaux établis et les associer au contexte de l'action antimines. Ne pas hésiter à reproduire des méthodes et programmes qui se sont avérés efficaces - qu'il s'agisse des *hakamas* transmettant des messages en chantant ou des directives sur l'égalité des sexes adoptées par le IASC. Se souvenir qu'il n'est pas nécessaire de réinventer la roue.
- Tenir compte de la question du genre dans toutes les lois, politiques, activités de planification et documents, y compris dans ceux qui s'adressent à des secteurs généraux.
- Analyser tous les programmes avec une perspective tenant compte du genre afin d'identifier les domaines spécifiques dans lesquels des efforts complémentaires sont nécessaires pour augmenter l'efficacité de l'action antimines.

Recommandations pour les donateurs

- Entretenir un dialogue continu avec les partenaires chargés de la mise en œuvre des programmes d'action antimines afin de déterminer comment la question du genre pourrait y être intégrée.
- Mettre en place des politiques et des directives plus strictes exigeant que la prise en compte du genre soit une obligation plutôt qu'un «souhait», et même une condition pour le financement. Exiger des résultats quantifiables.
- Former à tous les niveaux le personnel à l'importance de tenir compte de la question du genre dans l'action antimines.
- Adopter dans l'organisation une attitude exemplaire en termes d'égalité et d'équilibre entre les sexes. On ne peut demander aux autres de faire ce que l'on ne fait pas soi-même.
- Partager des exemples où la question du genre a été prise en compte avec succès avec d'autres programmes ou secteurs d'activité.

Recommandations aux autres organisations de solidarité (telles que des organisations s'engageant en faveur des droits des femmes ou des organisations fournissant de l'assistance technique)

- Soutenir les organisations d'action antimines à travers des canaux, des réseaux et des contacts qui fonctionnent bien et favoriser leur accès à des groupes de femmes pour améliorer la prise en compte de la question du genre dans ce domaine.
- Concevoir et développer avec les acteurs de l'action antimines des programmes tenant compte du genre. Présenter des exemples concrets et les adapter aux valeurs culturelles locales et aux priorités des programmes. Démontrer comment la prise en compte du genre peut constituer une valeur ajoutée pour le secteur de l'action antimines.
- Partager avec les décideurs politiques et les chargés de programmes d'autres secteurs, des modèles et des enseignements de prise en compte du genre - y compris les efforts s'adressant aux hommes et aux garçons.

Chapitre 4 - Conclusion

Cette publication présente une étude des différents efforts visant à tenir compte de la question du genre dans le secteur de l'action antimines. La première impression fut que la sensibilisation à la question du genre était faible parmi les personnes interrogées. Le genre est perçu comme une thématique peu pertinente, inutile, difficilement praticable, et peu viable, ou encore sans lien avec l'action antimines. Il est souvent perçu comme un concept étranger imposé par des personnes extérieures.

En pratique il s'avère cependant que **la prise en compte de la question du genre est non seulement viable, mais que de nombreuses organisations mènent déjà avec succès des projets dans ce domaine**, sans que leur dénomination ne comporte nécessairement le terme 'genre'. En s'adressant spécifiquement aux besoins des femmes, des hommes, des filles et des garçons, de tels efforts ont contribué à une réussite plus complète des programmes d'action antimines concernés. En approfondissant leurs discussions avec les consultantes de l'enquête et en élaborant de possibles projets tenant compte de la question du genre dans l'action antimines, toutes les organisations interrogées ont formulé des suggestions intéressantes.⁷⁴ **Le recueil de bonnes pratiques montre que le concept du genre, malgré sa complexité apparente, peut s'appliquer universellement à l'action antimines, indépendamment du pilier, de la région ou de la culture locale.**

En général, la plupart des femmes travaillant dans le domaine de l'action antimines sont actives dans les secteurs de l'aide aux victimes et de l'EDM, tandis que les hommes travaillent dans celui du déminage ou occupent des postes décisionnels. En se référant à la résolution 1325 du Conseil de Sécurité qui appelle, entre autres, à une augmentation du nombre de femmes au niveau des prises de décisions, **cette division traditionnelle du travail** montre que de nombreux efforts sont encore nécessaires pour promouvoir l'égalité des sexes et combattre les discriminations à l'égard des femmes.

Il s'agit de relever ici qu'il existe également des acteurs armés non-étatiques qui, dans une moindre mesure, mènent des activités d'action antimines. Le Hezbollah, le Parti des Travailleurs du Kurdistan (PKK) ou les Forces Armées Révolutionnaires de Colombie (FARC) constituent des exemples de tels acteurs. Les recherches menées sur le genre et les acteurs armés non-étatiques montrent des résultats identiques à ceux des acteurs étatiques, à savoir que les

⁷⁴ Une liste complète d'exemples appelée "Inspiration Board" se trouve sur le portail de la Campagne Suisse, www.scbl-gender.ch

femmes assurent, dans la majorité des cas, des rôles traditionnels dans l'action antimines, en prenant en charge les victimes ou les formations d'EDM.⁷⁵

Déminage: Réticences et Discriminations

Les bonnes pratiques présentées montrent que la sensibilisation à la question du genre est fondamentale lors des enquêtes et dans le déminage.

Les femmes, les hommes, les filles et les garçons disposent d'informations différentes sur les mines. L'adoption d'une approche tenant compte des personnes de chaque sexe dans le cadre des études et évaluations ne réduit pas seulement les risques d'accident, mais contribue également à une plus grande sécurité pour l'ensemble de la communauté. Des arrangements spécifiques - tels une **communication claire** des objectifs, des évaluations et des études, un **choix adéquat de l'horaire et du lieu**, ainsi que des **visites à domicile** - permettent d'augmenter l'efficacité des enquêtes en offrant à la communauté la possibilité de jouer un rôle actif dans le processus de récolte de données précises.



Victime de mine effectuant une visite à domicile, Cambodge. Crédit: MAG/Sean Sutton

⁷⁵ Voir Appel de Genève, "Armed non-state actors and landmines, Volume II A Global report of NSA mine action", 2006, p. 47, <http://www.genevacall.org/resources/testi-publications/gc-ansal2-nov06.pdf>

Former et engager des personnes des deux sexes pour mener des études constitue un autre moyen efficace pour recueillir des données auprès des différents groupes de la société. Que ce soit par le biais de discussions informelles avec les femmes ou par celui de l'engagement formel de femmes, la plupart des organisations qui ont employé du personnel féminin pour participer aux études ont considéré cette entreprise comme un succès, étant donné que les femmes ont accès à d'autres femmes et à des informations véhiculées par des canaux différents.

Concernant le déminage et plus particulièrement l'emploi de démineuses, les réticences sont encore très importantes dans certains pays. Cependant, même dans certains contextes où les réticences semblent particulièrement fortes, il existe des organisations qui emploient des démineuses avec succès. Certaines organisations ont affirmé que les démineuses seraient plus productives que leurs collègues masculins, d'autres ont assuré que l'expérience était réussie et que les communautés locales soutenaient leur démarche. Le rejet par les communautés est parfois avancé comme raison pour ne pas employer de personnes des deux sexes dans le domaine du déminage. Les références à la culture et à la religion sont souvent utilisées lorsqu'une organisation ne souhaite pas "*s'aventurer sur ce terrain* [engager des femmes]". Peu d'organisations analysent cependant cet argument culturel de manière détaillée, afin de déterminer si celui-ci se vérifie ou non dans la pratique. Il s'avère que, lorsque des recherches empiriques sont menées, on observe en règle générale une tendance inverse, et que, **à un niveau plus général, l'intégration des femmes s'avère bénéfique pour le déminage.**

Ces éléments soulèvent une question importante: **est-ce "la culture" d'un pays qui empêche l'engagement plus généralisé de démineuses ou s'agit-il davantage des opinions des organisations concernées?** De par l'échantillon très restreint de cette étude, il n'a pas été possible de vérifier une véritable relation de cause à effet ou de tirer des conclusions plus générales. Une possibilité consisterait cependant à étudier divers pays avec des contextes culturels différents et d'évaluer si des organisations chargées de la mise en œuvre de l'action antimines y ont tenté l'expérience d'employer des démineuses et si celle-ci a été concluante.

EDM: Prise en Compte Réussie

Les initiatives recueillies dans cette publication ne soulignent pas uniquement **l'importance d'engager des femmes comme formatrices d'EDM**, mais aussi celle **d'utiliser du matériel différent pour s'adresser aux divers publics**, afin de s'assurer que les messages d'EDM puissent atteindre tous

les groupes de la société. La méthode de transmission «enfant-adulte» montre que l'utilisation de structures alternatives est également possible pour l'EDM.

Le fait que les **difficultés d'accès à l'EDM varient selon le sexe des personnes** est une donnée intéressante ressortant de la présente étude. Avec une **stratégie adaptée**, il est généralement facile de s'adresser aux femmes et **du matériel de communication adéquat devra être dès lors disponible**. Celui-ci doit tenir compte de **l'illettrisme potentiel des femmes**. Une EDM efficace requiert également le **choix d'horaires et de lieux adaptés**, permettant aux femmes de combiner la prise en charge des enfants et les tâches ménagères, avec la participation aux séances d'EDM. Il est impératif également de prendre en compte leur **préférence naturelle d'être instruites par une interlocutrice plutôt que par un interlocuteur**. Pour atteindre ce but il est nécessaire d'assurer **un équilibre entre les sexes parmi les instructeurs d'EDM** afin de contribuer à une meilleure **participation effective des femmes**.

En ce qui concerne les hommes, **ceux-ci semblent être plus difficiles à atteindre** que les femmes, malgré le fait qu'ils rencontrent généralement moins d'obstacles que ces dernières en termes d'emploi, d'alphabétisation ou de mobilité. Ce constat peut s'expliquer par le fait que les hommes travaillent généralement loin de leur domicile, y compris durant les week-ends. Aucune pratique existante ne répond aujourd'hui directement à cette préoccupation.

Aide aux Victimes: Constat Mitigé

L'accès aux soins médicaux et à la rééducation après un accident de mine devrait constituer un droit universel, indépendant du sexe, de l'âge, de la classe sociale, de la caste, du lieu de vie ou de tout autre paramètre. Cette publication présente différentes initiatives destinées à garantir que ces services soient accessibles et adaptés aux femmes et aux hommes. Une des clés du succès de telles initiatives consiste à **effectuer une évaluation détaillée des besoins des femmes, hommes, filles et garçons blessés et de ne pas en faire un seul groupe aux attentes et besoins identiques**.

En ce qui concerne l'accès aux services de soins et de rééducation, de nombreuses organisations interrogées ont considéré que le fait de «traiter toutes les personnes qui viennent chez [elles]» ne discriminait aucun groupe social. **En réalité, une telle approche, au lieu d'être "neutre" (*gender neutral*) à la question du genre, y est en fait "aveugle" (*gender blind*)** : elle ne prend pas en compte le fait que même si ces organisations ouvrent leur porte à chacune et chacun, les femmes peuvent se heurter à des difficultés d'accès - en raison de restrictions de mobilité, de limites de nature économique, ou encore parce

qu'elles ne peuvent pas laisser leurs enfants chez elles pendant qu'elles reçoivent des soins.

Le renforcement des capacités des personnes handicapées devra également être mené en tenant compte de la question du genre, étant donné qu'il a été démontré que les possibilités de rééducation et de réinsertion dépendent souvent du sexe de la victime de mine. En raison des rôles sociaux attribués à chacun des sexes, **les victimes de mines sont souvent doublement affectées, physiquement, mais aussi en termes d'attentes sociales, selon leur sexe**: les hommes handicapés ressentent l'humiliation de ne plus pouvoir prendre en charge leur famille au niveau économique, alors que les femmes sont plus vulnérables à la pauvreté, à la stigmatisation et à l'isolement en raison de leur incapacité potentielle à gérer leurs tâches ménagères et à s'occuper des enfants. Les difficultés peuvent être encore plus importantes pour les femmes célibataires (ou veuves) après un accident, car un tel drame affecte leur capacité de continuer à exercer une activité rémunérée ou de se (re-)marier.

Il est important de relever que **le terme de "victime" ne se rapporte pas seulement aux personnes blessées, mais également aux personnes qui doivent prendre en charge les victimes directes**. A cet égard, des différences importantes entre les hommes et les femmes ont été identifiées. Un homme dont l'épouse a été blessée, peut potentiellement mener la même vie qu'avant l'accident avec le soutien de membres féminins de sa famille pour les tâches ménagères. Une femme dont le mari a été blessé devra en revanche non seulement continuer à effectuer les tâches ménagères et prendre en charge ses enfants, mais aussi trouver les ressources financières nécessaires pour faire vivre sa famille.



Dépasser les obstacles. Crédit: MAG/Sean Sutton

Plaidoyer: la Valeur Ajoutée d'une Approche Adaptée

Cette étude montre que la perspective du **genre n'est pas totalement ignorée dans le contexte du plaidoyer en faveur de l'interdiction des mines** et que la majorité des groupes a déjà mené des activités ayant trait à divers aspects liés au genre. Les bonnes pratiques présentées dans ce domaine constituent une sélection intéressante et inspirante de moyens d'intégrer la question du genre dans des activités de plaidoyer, allant de l'utilisation de capacités locales (comme les chanteuses) à des brochures éducatives, en passant par les efforts d'intégrer la question du genre dans le développement de directives pour les programmes d'action antimines. Des activités de plaidoyer sensibles à la questions du genre constituent des moyens efficaces pour promouvoir la **systématisation de recherches approfondies sur les effets différents des MAP sur les femmes, les hommes, les filles et les garçons et l'utilisation systématique de données dissociées par sexe et par âge. De telles activités peuvent également encourager les décideurs ou les organisations chargées de la mise en œuvre de programmes de tenir compte de la question du genre et de mettre une priorité sur l'équilibre entre les sexes dans le développement et la mise en pratique de politiques, de programmes et d'opérations dans le domaine de l'action antimines.**

Défis Futurs

Le concept du «genre» - qui se rapporte aux différents rôles attribués aux femmes, aux hommes, aux filles et aux garçons dans une société donnée - est **généralement assimilé à celui de "femme"**. Les réflexions des organisations sur le genre se **limitent fréquemment à la question de l'équilibre entre les sexes au sein du personnel**, et même dans ce domaine, ce sont souvent des rôles 'typiques' qui sont attribués aux femmes et aux hommes dans le secteur de l'action antimines, reflétant les stéréotypes établis et les «normes culturelles». Il est intéressant de relever que bien que les personnes interrogées aient confirmé que **les mines ont un impact différent sur les femmes et les hommes, les intérêts et besoins spécifiques des femmes et des hommes continuent néanmoins de faire l'objet d'une attention inégale**. Il est évident que dans de telles circonstances, la question du genre constitue une partie intégrante de l'action antimines et ne doit en aucun cas être négligée.

L'enquête et les entretiens menés sur le terrain indiquent clairement que le niveau de sensibilisation à la question du genre dans l'action antimines varie très fortement d'une organisation à l'autre et d'un pays à l'autre. Si les recherches ont relevé certains arguments s'opposant au recrutement et à l'engagement de femmes dans différents domaines de l'action antimines, elles ont également

mis en évidence quelques très bons exemples de remise en question de perceptions stéréotypées sur les hommes, les femmes et les ‘cultures’.

Les changements sociaux qui s’opposent aux schémas dominants de pouvoir et d’influence se heurtent nécessairement à des réticences ou à un sentiment de confusion. **Jusqu’à présent, l’absence de prise en compte du genre dans l’action antimines a souvent été justifiée par certains membres de la communauté internationale comme une conséquence de la culture ou des coutumes locales, alors que de nombreuses organisations locales indiquaient qu’elles n’avaient simplement pas été formées à la question ou qu’elles manquaient de ressources pour y travailler.** Il semble exister un décalage important entre la rhétorique de certaines organisations internationales et les réalités sur le terrain; cette hypothèse devrait faire l’objet d’études plus détaillées.

Recherches complémentaires

Au cours des entretiens et de l’enquête menée par voie électronique, les personnes interrogées ont soulevé différentes questions dignes d’intérêt qui vont au-delà du domaine de l’objet de la présente étude. Nombre de questions requièrent des recherches complémentaires avant que l’on ne puisse en tirer des conclusions:

- Quelle perception les organisations internationales travaillant dans le domaine de l’action antimines ont-elles des cultures locales ou “des autres” (la population locale dans les zones affectées) et quelles sont les implications d’une telle perception sur le succès des programmes d’action antimines?
- Faut-il (ou peut-on) combattre la pauvreté avant de traiter la question du genre et indépendamment de celle-ci? Les deux questions doivent-elles être traitées conjointement? Quel est l’impact des mines sur le niveau de pauvreté parmi les ménages gérés par des femmes? Cet impact est-il plus important que pour d’autres groupes de la société? Comment les femmes célibataires peuvent-elles accéder à des terres dépolluées qui leur reviennent de droit?
- Quels réseaux et structures existants peuvent être utilisés pour diffuser des messages d’action antimines (EDM ou plaidoyer) ou fournir de l’aide aux victimes de mines?
- Existe-t-il une corrélation entre les accidents de mines et les violences domestiques?
- Quels indicateurs tenant compte de la question du genre pourraient être appliqués à l’action antimines? Les exemples ci-dessous illustrent comment de tels indicateurs pourraient être pertinents pour la concep-

tion, la mise en œuvre et l'évaluation de programmes d'action antimines:

- *Indicateurs de type risque/possibilité (Risk/enabling indicators):* par exemple, évaluation de la propension des hommes à accepter l'engagement de démineuses.
- *Indicateurs de type intrant/ressource (Input/resource indicators):* par exemple, construction de locaux séparés pour les démineurs et les démineuses, mise en place de cliniques mobiles pour l'aide aux victimes.
- *Indicateurs de type processus/activité (Process/activity indicators):* par exemple, nombre de visites à domicile au cours des évaluations et enquêtes, nombres de visites des cliniques mobiles, par sexe et par âge.
- *Indicateurs de résultats (Output indicators):* par exemple, satisfaction des femmes par rapport aux visites à domicile et aux cliniques mobiles.
- *Indicateurs de conséquences/impact (Outcome/impact indicators):* par exemple, réduction du nombre d'accidents chez les hommes, accès amélioré aux soins pour les femmes.



Equipe de démineuses, Cambodge. Crédit: MAG/Sean Sutton

Liste des références

1. Adopt-a-Minefield, Landmine Facts. Disponible sous: www.landmines.org/crisis/landmine_fact_sheet.cfm, consulté le 06.02.2008.
2. Annan Kofi, Secrétaire Général des Nations Unies, discours prononcé devant l'association des Nations Unies du Royaume-Uni, Central Hall, Westminster, Royaume-Uni, 31 janvier 2006, disponible sous: http://www.un.org/News/ossg/sg/stories/statments_search_full.asp?stID=49, consulté le 18.03.2008.
3. Appel de Genève, "Armed non-state actors and landmines, Volume II A Global report of NSA mine action", 2006, disponible sous: <http://www.genevacall.org/resources/testi-publications/gc-ansal2-nov06.pdf>
4. BRIDGE Institute of Development Studies, "Briefing paper on the feminisation of poverty", 2001. Disponible sous: www.bridge.ids.ac.uk/reports/femofpov.pdf, consulté le 07.02.2008.
5. Campagne Colombienne contre les mines, communiqué de presse 18 février 2008, "Alarming increase of landmine casualties". Disponible sous: <http://www.colombiasinminas.org/documentos/comunicados/COMUNICADO%20DE%20PRENSA%20alarmante%20aumento%20de%20accidentes.pdf>, consulté le 19.02.2008.
6. Campagne Suisse contre les mines antipersonnel, "Improving the effectiveness of mine action through initiatives to support and encourage the inclusion of the gender perspective", présentation de projet, 2006.
7. Cohn Carol, Hill Felicity, Ruddick Sara, "The relevance of gender for eliminating weapons of mass destruction", *Disarmament Diplomacy*, no. 80, automne 2005. Disponible sous: <http://www.acronym.org.uk/dd/dd80/80ccfhsr.htm>, consulté le 05.03.2008.
8. Conseil des droits de l'Homme, résolution 6-30, "Prise en compte des droits fondamentaux des femmes dans tous les organismes du système des Nations Unies", décembre 2007. Disponible sous: http://ap.ohchr.org/documents/F/HRC/resolutions/A_HRC_RES_6_30.pdf, consulté le 18.03.2008.

9. E-MINE, Electronic Mine Information Network, présentation du Mozambique. Disponible sous: <http://www.mineaction.org/country.asp?c=18>, consulté le 12.03.2008.
10. Groupe de la Banque Mondiale, GenderStats. Disponible sous: www.genderstats.worldbank.org, consulté le 20.02.2008.
11. Mitchell Suzette, “Gender Mission Report: UXO Clearance and community development in Thua Thien Hue Province”, 2003.
12. Mudhafar Aziz Hamad, “The Child-to-Adult Method in Mine Risk Education”, *Journal of Mine Action*, 11.1, été 2007. Disponible sous: <http://maic.jmu.edu/journal/11.1/notes/aziz/aziz.htm>, consulté le 25.02.2008.
13. Organisation internationale du travail, IFP/Skills Working Paper No. 14, 2003.
14. OSAGI, “Gender Mainstreaming: an overview”, 2002. Disponible sous: www.un.org/womenwatch/osagi, consulté le 12.03.2008.
15. PNUD, Rapport mondial sur le développement humain 2007. Disponible sous: www.undp.org, consulté le 13.02.2008.
16. Rapport de l’Observatoire des mines (*Landmine Monitor*) 2007. Disponible sous: www.icbl.org/lm/2007, consulté le 13-22.02.2008.
17. Rapport du Secrétaire Général des Nations Unies, S/2008/135, “Rapport du Secrétaire Général sur l’application de la résolution 1701 (2006) du Conseil de sécurité”. Disponible sous: <http://daccessdds.un.org/doc/UNDOC/GEN/N08/253/37/PDF/N0825337.pdf?OpenElement>, consulté le 04.03.2008.
18. Ruberry, M., “The Effects of Landmines on Women in the Middle East”, *Journal of Mine Action*, 5 avril, 2001. Disponible sous: http://maic.jmu.edu/journal/5.3/focus/Mary_Ruberry/Mary_Ruberry.htm, consulté le 22.10.2007.
19. UNMAS, “Directives sur l’égalité entre les sexes dans les programmes de lutte antimines”. Disponible sous: www.mineaction.org/doc.asp?d=370, consulté le 12.03.2008.

- 20.** Wach, H. & Reeves, H., “Gender and Development: Facts and Figures, Report No. 56”, BRIDGE Institute of Development Studies, 2000.
- 21.** Wallacher Hilde,”Gender Mainstreaming in Mine Action: a critical background analysis”, Assistance to Mine Affected Communities (AMAC), 2007.

Bonnes Pratiques – Les contributeurs

www.colombiasinminas.org
www.developmentgateway.com.au
www.gichd.org
www.halotrust.org
www.ikmaa.org
www.landminesurvivors.org
www.maginternational.org
www.ncdr.org.jo
www.powerinternational.org
www.responseinternational.org.uk
www.sd.undp.org
www.srsa.se
www.un.org/Depts/dpko/missions/unmee
www.unddr.org
www.wilpf.org

Annexe 1 – Méthodologie de Recherche

Enquête par voie électronique

L'enquête a été lancée lors de la Journée internationale des femmes de 2007 et envoyée à un grand nombre d'organisations travaillant dans le domaine de l'action antimines. Elle a été distribuée à des organisations actives dans les différents piliers de l'action antimines, des organisations locales de femmes, des gouvernements, des agences onusiennes et d'autres acteurs pertinents. La consultation électronique comprenait au total neuf questionnaires, destinés à étudier la question du genre dans l'ensemble des piliers de l'action antimines.⁷⁶

Au total, 66 organisations représentant 36 pays ont participé à la consultation. Comme l'indique le tableau ci-dessous, le nombre de réponses variait très fortement d'une région à l'autre et d'un pays à l'autre. Le nombre de questionnaires retournés par chaque organisation variait également (un à six questionnaires). Le plus grand échantillon est venu d'Afrique (28 organisations représentant 14 pays) ; le Soudan, la République Démocratique du Congo et l'Ethiopie étant les pays les plus représentés.

Entretiens détaillés

Après l'enquête électronique, des missions d'interviews sur le terrain ont été menées en Colombie, au Liban, au Mozambique, au Sri Lanka et au Soudan, afin d'approfondir l'étude. Ces pays avaient été sélectionnés, parce qu'étant particulièrement affectés par les mines/REG et formant un bon équilibre géographique. D'autres pays particulièrement touchés tels le Cambodge ou le Vietnam ont été délibérément exclus de cette étude, ayant déjà fait l'objet de recherches et d'articles sur le genre et l'action antimines.⁷⁷

Dans chaque pays des entretiens ont été menés avec des représentants du gouvernement, des organisations d'action antimines, des agences onusiennes ainsi que des organisations de femmes, afin d'obtenir une bonne représentativité de

⁷⁶ Ces questionnaires – genre et impact des mines, EDM, aide aux victimes, études d'impact, déminage et dépollution, plaidoyer, genre et emploi, activités centrées sur femmes et donateurs – peuvent être téléchargés sur le portail web de la Campagne Suisse contre les mines antipersonnel, www.scbl-gender.ch

⁷⁷ Voir p.ex. Hilde Wallacher, "Gender Mainstreaming in Mine Action", 2007 et Suzette Mitchell, "Gender Mission Report UXO Clearance and community development in Thua Thien Hue Province", 2003.

points de vue sur la question du genre et de l'action antimines. Au total, 80 entretiens ont été menés.

Colombie	14	(65% de femmes, 35% d'hommes)
Liban	14	(56% de femmes, 44% d'hommes)
Mozambique	13	(40% de femmes, 60% d'hommes)
Sri Lanka	22	(46% de femmes, 54% d'hommes)
Soudan	17	(25% de femmes, 75% d'hommes)
Total	80	(46% de femmes, 54% d'hommes)

Les entretiens ont été menés par des consultantes indépendantes formées au travail de la Campagne Suisse et disposant de connaissances approfondies dans le domaine du genre. Les entretiens étaient semi-structurés selon sept modèles différents (déminage/ dépollution, études d'impact des mines, aide aux victimes, EDM/sensibilisation à la question des mines, plaidoyer, structure organisationnelle /fonction et fonctionnement d'organisations de femmes travaillant au niveau local, et société civile) ainsi que deux formulaires procéduraux.⁷⁸ Les entretiens ont tous été enregistrés à quelques exceptions près. Possibilité était donnée aux personnes interrogées de répondre anonymement, et il a été décidé de ne pas mentionner les sources des citations dans cette étude, dès lors qu'elles n'auraient apporté aucune valeur ajoutée. Tous les entretiens ont été menés en anglais, à l'exception de ceux en Colombie, menés en espagnol. Les citations extraites des entretiens en Colombie ont été traduites en anglais par la consultante les ayant conduits (dans l'original anglais).

Méthodologie d'analyse des données

Après la récolte de l'ensemble des données, une stratégie d'analyse de ces dernières a été développée afin de transformer les éléments bruts en produit final. Deux bases de données ont été créées, la première pour l'enquête électronique. Les questions ont été séparées par couleur, selon le type de données (données qualitatives, données quantitatives, citations), et accompagnées d'une clé de codification. Les questionnaires ont ensuite été codés et toutes les données insérées dans la base de données. Pour chaque pays ou organisation, de brèves notes analytiques (résumés) ont été rédigées. Les données quantitatives ont été utilisées pour créer des tableaux, des diagrammes et des graphiques. Pour les entretiens semi-structurés, une autre base de données a été développée selon la même méthode. Les entretiens enregistrés ont été transcrits, puis toutes les données pertinentes pour l'étude introduites dans la base de données. Une analyse détaillée des cinq pays a ensuite été effectuée. La dernière étape a consisté à fusionner les deux bases de données et à les joindre aux informations tirées

⁷⁸ Les modèles pour les entretiens peuvent être téléchargés sur le portail de la Campagne Suisse contre les mines antipersonnel, www.scbl-gender.ch

de sources écrites (telles des statistiques dissociées selon le sexe sur l'impact des mines) pour l'analyse finale.

Limites

Les informations ont été recueillies par le biais de l'enquête électronique et par des entretiens sur le terrain, comme indiqué ci-dessus. Une enquête menée par voie électronique comporte un certain nombre d'incertitudes, telles la **mauvaise compréhension d'une question, la transmission de questionnaires incomplets ou la communication de données incompatibles**. Le nombre de questionnaires retournés par chaque organisation ne reflète donc pas nécessairement la quantité d'informations pertinentes qu'elle a fournies. Certaines organisations n'ont transmis qu'un seul questionnaire, mais celui-ci comprenait des réponses très détaillées et des informations spécifiques sur l'impact des mines sur les hommes et les femmes, l'emploi des femmes, les réticences possibles à l'évocation de la question du genre ou d'autres données utiles. Une enquête électronique requiert également que la personne interrogée dispose d'un ordinateur et d'une bonne connexion à Internet. Les informations recueillies dans le cadre de l'enquête électronique doivent dès lors être considérées comme des données permettant de guider et de faciliter l'analyse des données récoltées lors des entretiens menés sur le terrain, plutôt que de jouer un rôle central dans l'étude. Les entretiens se sont généralement déroulés dans les capitales des pays concernés et ne reflètent donc pas nécessairement les points de vue des acteurs éloignés ou dans les zones rurales. Toutes les organisations interrogées disposent cependant de bureaux sur le terrain qui leur transmettent régulièrement des informations.

Personnes interrogées et questionnaires transmis

Région	Pays	Nombre d'organisations ayant répondu	Nombre de questionnaires transmis
Afrique	Angola	2	5
	Burundi	2	3
	Cameroun	1	2
	Ethiopie	3	8
	Erythrée	1	1
	Mali	1	1
	Mauritanie	1	3
	Mozambique	1	1
	République Démocratique du Congo	4	10
	Sénégal	2	2
	Somalie	2	2
	Soudan	6	9
	Ouganda	1	4
	Zimbabwe	1	3
Asie	Afghanistan	2	7
	Cambodge	1	6
	Laos	3	2
	Sri Lanka	1	4
	Tadjikistan	1	4
	Thaïlande	1	1
	Vietnam	3	3
Europe	Albanie	1	5
	Bosnie – Herzégovine	2	2
	Kosovo	1	1
Moyen Orient	Irak	2	8
	Jordanie	2	2
	Liban	1	1
	Syrie	1	2
	Yémen	1	5
Amérique centrale et méridionale	Colombie	5	11
	El Salvador	1	1
	Guatemala	2	6
	Nicaragua	1	1
Organisations régionales ou internationales	Organisation régionale africaine	1	2
	Agence onusienne	1	2
	ONG internationale	1	1
Donateurs	Autriche	1	1
	Italie	1	1
	Suisse	1	1
TOTAL		66	134

Annexe 2 - Version Simplifiée de la Résolution 1325 du Conseil de Sécurité



Version simplifiée de la résolution 1325 du Conseil de sécurité
sur les femmes, la paix et la sécurité préparée par
l'INTERNATIONAL WOMEN'S TRIBUNE CENTRE⁷⁹

1. Faire en sorte que les femmes soient davantage représentées à tous les niveaux de prise de décisions dans les institutions de prévention, de gestion et de règlement des conflits.
2. Assurer une participation accrue des femmes à la prise de décisions concernant le règlement des conflits et les processus de paix.
3. Nommer davantage de femmes parmi les Représentants et Envoyés spéciaux chargés de missions de bons offices et établir une liste de candidates centralisée régulièrement mise à jour.
4. Accroître le rôle et la contribution des femmes dans les opérations des Nations Unies sur le terrain, en particulier en qualité d'observateurs militaires, de membres de la police civile, de spécialistes des droits de l'Homme et de membres d'opérations humanitaires.
5. Incorporer une démarche soucieuse d'équité entre les sexes dans les opérations de maintien de la paix sur le terrain.
6. Mettre à disposition des directives et éléments de formation concernant (1) la protection, les droits et les besoins particuliers des femmes, (2) l'importance de la participation des femmes à toutes les mesures de maintien de la paix et de consolidation de la paix, et (3) des activités de sensibilisation au VIH/sida, dans les programmes nationaux de formation qu'ils organisent à l'intention du personnel des forces militaires et de la police civile qui se prépare à un déploiement.

⁷⁹ Traduction / adaptation réalisée par Cyril Amberg d'après la résolution originale.

7. Accroître le soutien financier, technique et logistique pour les activités de formation aux questions de parité.

8. Adopter une démarche soucieuse de parité entre les sexes, en particulier:

- Tenir compte des besoins particuliers des femmes et des petites filles lors du rapatriement et de la réinstallation et en vue de la réinsertion et de la reconstruction après les conflits.
- Appuyer les initiatives de paix prises par des groupes locaux de femmes et les processus locaux de règlement des différends, et faisant participer les femmes à tous les mécanismes de mise en œuvre des accords de paix.
- Adopter des mesures garantissant la protection et le respect des droits fondamentaux des femmes et des petites filles, en particulier dans les domaines de la constitution, du système électoral, de la police et du système judiciaire.

9. Respecter pleinement le droit international applicable aux droits et à la protection des femmes lors d'un conflit armé.

10. Prendre des mesures particulières pour protéger les femmes et les petites filles contre les actes de violence sexistes, en particulier le viol et les autres formes de sévices sexuels, ainsi que contre toutes les autres formes de violence dans les situations de conflit armé.

11. Mettre fin à l'impunité et poursuivre en justice ceux qui sont accusés de génocide, de crimes contre l'humanité et de crimes de guerre, y compris toutes les formes de violence sexiste et autre contre les femmes et les petites filles, et exclure si possible ces crimes du bénéfice des mesures d'amnistie.

12. Respecter le caractère civil et humanitaire des camps et installations de réfugiés et tenir compte lors de leur construction des besoins particuliers des femmes et des petites filles.

13. Prendre en considération les besoins différents des femmes et des hommes ex-combattants lors de la planification des opérations de désarmement, de démobilisation et de réinsertion et tenir compte des besoins des personnes à leur charge.

14. Etudier les effets potentiels de l'article 41 de la Charte des Nations Unies sur la population civile, compte tenu des besoins particuliers des femmes et des petites filles, en vue d'envisager, le cas échéant, des exemptions à titre humanitaire.

15. Veiller à ce que les missions du Conseil de Sécurité tiennent compte de considérations de parité entre les sexes ainsi que des droits des femmes, grâce notamment à des consultations avec des groupements locaux et internationaux de femmes.

16. Faire une étude sur (1) les effets des conflits armés sur les femmes et les petites filles, (2) le rôle des femmes dans la consolidation de la paix et (3) la composante femme des processus de paix et de règlement des différends. Transmettre les résultats de cette étude au Conseil de Sécurité et la mettre à disposition de tous les Etats Membres.

17. Présenter au Conseil de Sécurité des rapports sur l'intégration des questions de parité entre les sexes dans toutes les missions de maintien de la paix et sur tous les autres aspects ayant trait aux femmes et aux petites filles.

Adoptée par le Conseil de Sécurité à sa 4213e séance, le 31 octobre 2000.

Préparé par l'International Women's Tribune Centre
777 United Nation's Plaza, New York, NY 10017
iwtc@iwtc.org; www.iwtc.org

Annexe 3 - Exemple d'une Approche Tenant Compte du Genre pour les Réunions avec les Communautés⁸⁰

Pourquoi adopter une approche tenant compte du genre lors des réunions avec les communautés?

- Pour savoir qui vit dans la région, consulter ces personnes et leurs représentants afin de déterminer quel est l'impact de la présence des mines sur leur communauté.
- Pour s'assurer que tous les individus aient accès aux bénéfices de l'action antimines.
- Pour augmenter l'efficacité et assurer une meilleure planification et mise en œuvre.
- Pour savoir si le déminage humanitaire constitue un succès au niveau de la prise en compte de tous les groupes bénéficiaires.
- Pour se conformer à la résolution 1325 du Conseil de Sécurité des Nations Unies.
- Pour identifier les risques, mais aussi les opportunités.
- Pour s'assurer que la communauté soit une partie intégrante du processus et puisse contribuer à la récolte des données.
- Pour renforcer la confiance et la satisfaction de la population locale.

Bénéficiaires de cette approche

- La population locale, les femmes, les hommes, les filles et les garçons, p.ex. dépollution de zones qui auront un impact sur leur vie quotidienne et sur le style de vie à long terme; moins d'interruptions de programmes si les données sont recueillies de manière complète.
- Le personnel effectuant les études d'impact, puisqu'il dispose d'une base de travail plus claire lors de l'évaluation de la satisfaction de la population locale.
- Les personnes en charge du choix des priorités.
- Le personnel de déminage qui peut dépolluer des zones plus réduites grâce à un meilleur "ciblage".
- Les personnes en charge de l'établissement des budgets (les chargés de programme).

⁸⁰ NPA Action Antimines au sud du Soudan.

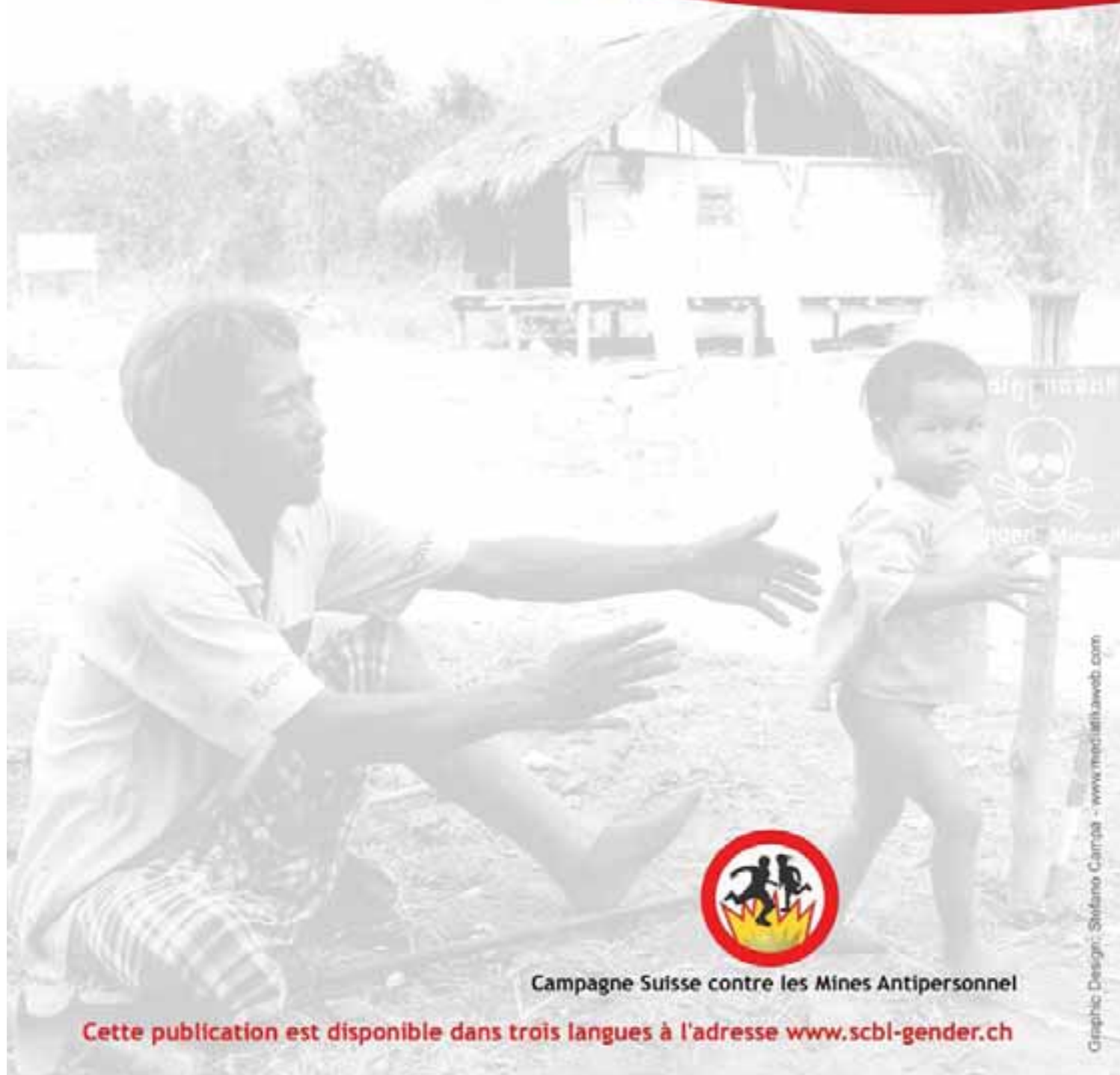
Défis principaux à l'obtention de données complètes de la part des femmes et des hommes

- Les hommes ont tendance à “dominer” les réunions.
- Les femmes peuvent être timides et penser que si elles interviennent, elles seront jugées par les hommes.
- Pour les femmes mariées, les coutumes locales suggèrent qu'elles ne devraient pas participer à des réunions mixtes si leur mari n'est pas présent.
- Le taux d'éducation est plus faible parmi les femmes et les filles.
- Toutes les réunions de femmes ne sont pas possibles si l'enquêteur est un homme.

Tableau utilisé par NPA Action Antimines au sud du Soudan

Processus	Objectifs	Activités	Intrants	Indicateurs	Evaluation
<p>Evaluation de l'efficacité des opérations (Tara Impact Assessment - TII) enquête étape du choix des priorités des opérations.</p> <p>N'assurer que les données récoltées soient les plus complètes et représentatives sur la mine de mines et REG (voir les Directives UNMAS)</p> <p>N'assurer que lors du choix des sites à déminer en priorité, les besoins des adultes et des enfants des deux sexes soient pris en compte (UNMAS)</p>	<p>Recueillir et utiliser les informations des femmes et des hommes lors de l'évaluation et des phases de déminution des priorités par le biais de réunions avec la communauté – en augmentant le nombre de femmes participants aux réunions.</p>	<ol style="list-style-type: none"> 1. Consulter les données des recensements – si disponibles – pour déterminer quel pourcentage d'hommes et de femmes est pris en compte (voir p.ex. les données du HCR sur le retour des réfugiés) 2. Tenir compte des rôles et responsabilités attribués à chacun des sexes, ceux-ci pouvant constituer des obstacles à la participation à des réunions publiques. 3. Fixer des horaires et des lieux flexibles pour les réunions afin d'accommoder les femmes et les hommes. 4. Evaluer la possibilité de dispenser, dans l'ensemble des réunions ou discussions avec les femmes, d'au moins une interprète. 5. Se mettre en relation avec les chefs de communauté pour assurer l'implication des femmes particulièrement dans les rencontres de femmes. 6. N'assurer que des interlocuteurs puissent mener les entretiens dans la langue locale / disposer de traducteurs bilingues. 7. Encourager les femmes à participer durant les réunions. 8. Utiliser des moyens de communication appropriés pour informer les habitants de la tenue des réunions, p.ex. informations à la radio dans la langue locale. Ne pas s'appuyer sur la langue anglaise (ou française) ou sur du matériel écrit lors des réunions. 9. N'assurer que des moyens de transport adéquats soient à disposition. 10. N'assurer que des questions soient posées aux femmes, aux hommes, aux filles et aux garçons; les questions débattues soient comment les mines affectent leur vie quotidienne et comment ils estiment que leur vie changera après que les mines jugées mineures aient été déminées – et dans quel domaine l'impact des mines se manifeste le plus clairement p.ex. récolte d'eau ou de combustible (toucher des femmes dans les groupes étant les priorités pour le déminage). 11. Offrir une formation aux questions de genre aux équipes d'enquête. 12. Dissocier toutes les données fournies par l'informateur ou le groupe d'informateurs, par sexe et par âge. 13. Informer les membres des communautés de la possibilité de se plaindre du travail et des pratiques des équipes de déminage. 14. Utiliser les données pour informer le personnel de déminage. 	<p>Traducteurs si nécessaires</p> <p>Interlocuteurs</p> <p>Transport</p> <p>Accès à d'autres moyens de communication, p.ex. radio</p> <p>Cartes pour les questions de genre et formation à la question de genre</p>	<p>Processus - Des évaluations de la situation sur place ont été effectuées et des réunions sont organisées selon des horaires et dans des lieux adaptés aux hommes et aux femmes.</p> <p>Des moyens de transport sont disponibles</p> <p>Des moyens de communication alternatifs sont utilisés si nécessaire pour informer les habitants de la tenue des réunions</p> <p>Des formateurs ont dispensé des séances d'information sur le genre et dispensé d'une compréhension des questions touchées en terme de genre – des formateurs et formatrices sont disponibles</p> <p>Des instructrices maîtrisant la langue locale sont disponibles pour effectuer les consultations</p> <p>Les directives sur l'équilibre entre les sexes sont à la disposition des informateurs</p> <p>Le personnel d'action antimines dispose d'une bonne compréhension du type d'information de la tenue faite par les femmes</p> <p>Les femmes sont encouragées à participer aux discussions au cours des réunions</p> <p>Résultats - Participation plus large des femmes lors des évaluations et du choix de priorités dans le domaine du déminage</p> <p>A) Plus grand nombre de femmes présentes lors des réunions mixtes.</p> <p>B) Augmentation de la participation des femmes (elles parlent et écoutent davantage)</p> <p>Des données sur les questions soulevées dissociées par sexe et par âge sont disponibles:</p> <ul style="list-style-type: none"> - implication et prévalence des mines - impact des mines - impact occupé du déminage des mines jugées prioritaires par le groupe <p>Les femmes, les hommes, les filles et les garçons savent comment déposer une plainte</p> <p>Les besoins des femmes et des filles ont été pris en compte lors du choix des priorités</p> <p>Plus grande satisfaction de la communauté</p>	<p>Les pratiques de travail adaptées seront évaluées par les comités d'évaluation existants ou mis à jour</p> <p>Si nécessaire, une liste des transports effectués est établie</p> <p>Des directives sur le genre sont à disposition des informateurs</p> <p>Les instructeurs dispensent de listes de participation aux formations à la question de genre et aux rapports d'évaluation</p> <p>Observations externes et données plus représentatives</p> <p>A) Liste de présence</p> <p>B) Les formulaires de consultation représentés mixes les personnes des deux sexes. Processus verbal des séances.</p> <p>Des données dissociées par sexe et par âge sur l'impact perçu du déminage des mines considérées comme prioritaires par le groupe sont disponibles.</p> <p>Des informations sur l'emploi du temps des personnes de chaque sexe sont disponibles.</p> <p>Les équipes chargées du choix des priorités sont prêtes à prendre en compte de nouvelles données</p> <p>Une évaluation externe concernant l'impact peut être prévue à long terme afin d'évaluer les progrès des procédures modifiées et des processus et résultats de déminage.</p>

Retro Cover Photo: MAG/Sean Sutton



Campagne Suisse contre les Mines Antipersonnel

Cette publication est disponible dans trois langues à l'adresse www.scbl-gender.ch